



RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2013

Sommaire

1.1	Faits marquants de l'exercice 2013	3
1.2	Déroulement de l'exercice	3
1.3	Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice	8
1.4	Gestion des risques	8
1.5	Mandats et fonctions des mandataires sociaux	15
1.6	Rémunérations et avantages des mandataires sociaux	15
1.7	Intérêts des dirigeants et des salariés dans le capital de SAMSE	15
1.8	Conventions et engagements règlementés	15
1.9	Responsabilité sociétale de l'entreprise	15
1.10	Informations sur le capital	48
1.11	Dépenses non déductibles fiscalement	52
1.12	Sanctions pour pratiques anticoncurrentielles	52
1.13	Frais de recherche et de développement	52
1.14	Perspectives 2014	52
1.15	Observations du Comité d'Entreprise	52

1.1 Faits marquants de l'exercice 2013

1.1.1 Croissance externe

Acquisitions

- Février et Juillet 2013 :

M+ MATERIAUX a fait l'acquisition de 9 fonds de commerce appartenant à VM MATERIAUX. Elle a également procédé au rachat de 100 % des titres de ISO-NEG et de la SCI MINETTI.

- Avril 2013 :

CHRISTAUD a acquis 75 % du capital de VAUDREY.

Créations

- Janvier, Mars, Juin et Juillet 2013 :

LA BOITE A OUTILS a souscrit au capital des SCI IMMOBILIERE MENNECY, IMMOBILIERE DIJON et IMMOBILIERE MOISERIE à hauteur de 50 % et à concurrence de 70 % du capital de ENTREPOT DU BRICOLAGE AUBENAS.

Modifications significatives du périmètre

- Janvier 2013 :

LES SCI LE MAS et SAONE ont été dissoutes.

- Mai et Décembre 2013 :

SAMSE a augmenté sa participation dans le capital de GAMAG, portant sa participation de 51 % à 61,41 %.

La quote-part de capital détenue par SAMSE dans le capital de LA BOITE A OUTILS est passée de 92,41 % à 92,83 %.

1.1.2 Réorganisation du périmètre

Dans le cadre de la restructuration interne, trois opérations de fusion-absorption ont été réalisées en janvier 2013 :

- F.D.E. par M+ MATERIAUX,
- LOG-EAU par CHRISTAUD,
- SWEETAIR TECHNOLOGIE par SWEETAIR FRANCE.

1.2 Déroulement de l'exercice

1.2.1 Activité du Groupe

Extrait du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2013	2012	2011	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	1 168,4	1 138,0	1 141,5	2,7	2,4
Résultat opérationnel courant	51,0	47,5	54,4	7,4	-6,2
Résultat opérationnel	50,6	48,2	55,5	5,0	-8,9
Résultat financier	-1,6	-1,8	-2,7	-14,7	-43,3
Charge d'impôt	17,2	14,6	17,5	18,0	-1,6
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	2,9	2,5	2,5	13,0	16,4
Résultat net des sociétés intégrées	34,7	34,3	37,8	1,1	-8,2
Dont part attribuable aux actionnaires de SAMSE	29,7	30,8	33,1	-3,7	-10,4

1 - Chiffre d'affaires

Dans un contexte difficile, le Groupe affiche au cours de l'exercice 2013 une bonne résistance de son volume d'activité avec un chiffre d'affaires de 1 168,4 M€, en progression de 2,7 % par rapport à celui de l'année 2012 (-1,4 % à périmètre comparable).

Le chiffre d'affaires de l'activité négoce atteint 960,1 M€, enregistrant une augmentation de 2,2 %,

principalement en raison de l'acquisition auprès de VM MATERIAUX de 9 agences situées dans le Sud-Ouest de la France en février 2013.

Le chiffre d'affaires de l'activité bricolage s'établit à 208,3 M€, en augmentation de 5,0 %, intégrant la globalité du chiffre d'affaires des magasins de Montélimar et Alès depuis le début de l'année 2013.

Répartition du chiffre d'affaires par activité

(en millions d'euros)	2013	2012	2011	% sur 1 an	% sur 2 ans
Négoce	960,1	939,5	951,7	2,2	0,9
Bricolage	208,3	198,5	189,8	5,0	9,7
Total Groupe	1 168,4	1 138,0	976,6	2,7	19,6

2 - Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant se situe à 51,0 M€ et enregistre une hausse de 7,4 %. Cette amélioration est le résultat d'une part, du maintien du niveau de marge commerciale et d'autre part, d'une maîtrise des frais de personnel et des charges externes tout au long de l'année 2013.

3 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit à 50,6 M€ en augmentation de 5,0 % par rapport à l'exercice 2012. Les éléments non courants s'élèvent à - 0,4 M€ sur 2013.

4 - Résultat financier

Le résultat financier représente une charge de 1,6 M€, en baisse de 0,2 M€ par rapport à 2012, en raison de la diminution sensible du coût de l'endettement.

5 - Impôt sur le résultat

La charge d'impôt ressort à 17,2 M€ contre 14,6 M€ l'année précédente. Le taux de l'impôt facial du Groupe s'élève à 35,1 %.

6 - Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence représente un montant de 2,9 M€.

7 - Résultat net des sociétés intégrées

Le résultat net s'élève à 34,7 M€ soit une progression de 1,1 % par rapport à l'exercice précédent.

8 - Résultat net des sociétés intégrées dont part attribuable aux actionnaires de SAMSE

La part de résultat revenant au Groupe s'élève à 29,7 M€ contre 30,8 M€ l'an dernier, soit une baisse de 3,6 %.

1.2.2 Flux financiers

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'endettement net sur les trois derniers exercices :

(en millions d'euros)	2013	2012	2011
Dettes financières non courantes	117,4	122,4	123,7
Dettes financières courantes (hors concours bancaire)	54,0	55,7	54,0
Trésorerie nette	-16,8	-15,5	-12,8
Endettement net	154,6	162,6	164,9

1.2.3 Flux d'investissement

(Données sociales en K€)

Investissements réalisés par SAMSE	2013	2012	2011
Investissements opérationnels			
Immobilisations incorporelles	1244	982	741
Terrains et constructions	3 187	7 623	2 549
Matériels et outillages	2441	1421	1695
Installations et agencements mobiliers	892	1180	977
Matériels de transport	3 604	4 717	4 950
Matériel de bureau, informatique et mobilier	711	440	846
Total	12 079	16 363	11 758
Investissements financiers			
SAS F.D.E. (GROUPE M +)	14 000	3701	402
SAS ETS RENE DE VEYLE	3 500	0	1
SAS LA BOITE A OUTILS	297	0	2611
SAS GAMAG	20	0	718
SAS SWEETAIR FRANCE	0	294	0
SAS REMAT	0	6	0
SAS BTP DISTRIBUTION	0	0	923
SAS ZANON TRANSPORTS	0	0	663
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	0	0	240
SA CHRISTAUD	0	0	19
SAS M.C.D.	0	0	10
SARL EPPS	0	0	1
Total	17 817	4 001	5 588
Investissements SAMSE société mère	29 896	20 364	17 346
Investissements réalisés par les filiales (*)			
SAS LA BOITE A OUTILS	13 161	9 006	13 076
SA DORAS	6 500	9 100	8 450
SAS M+ MATERIAUX	5 775	1 169	527
SAS DEDB	3 999	0	0
SAS DEDB MAGASINS	3 700	0	0
SA CHRISTAUD	1 860	964	55
SARL EPPS	1 178	539	-
SAS BOIS MAURIS ODDOS	858	117	1 189
SAS COMPTOIR FROMENT	551	116	89
SAS RENE DE VEYLE	545	0	0
SAS GAMAG	395	373	257
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	220	0	0
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	105	553	391
SAS BLANC MATERIAUX	90	212	39
SAS DEDB REMIREMONT	27	1 176	0
SAS REMAT	20	39	73
SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	18	49	25
SAS CELESTIN MATERIAUX	14	474	147
SAS TS HABITAT	0	0	3 472
SAS BTP DISTRIBUTION	0	0	562
SAS DES IDEES	0	0	519
SAS BOURG MATERIAUX	0	0	37
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	0	0	8
SAS EXPOTEO	0	0	5
AUTRES	696	616	202
Investissements filiales	39 712	24 503	29 123

* Les investissements réalisés par les filiales comprennent les investissements opérationnels et financiers.

1.2.4 Activité de SAMSE

Extrait du compte de résultat
(Données sociales)

(en millions d'euros)	2013	2012	2011	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	487,8	486,0	482,8	0,4	1,0
Résultat d'exploitation	18,9	16,4	21,3	15,0	-11,0
Résultat financier	7,4	8,5	4,7	-13,5	55,6
Résultat exceptionnel	-1,6	-0,6	0,2	155,6	0,0
Participation	0,6	0,6	1,1	-0,8	-47,4
Impôt sur le résultat	6,1	5,5	7,0	10,1	-12,5
Résultat net	18,0	18,2	18,1	-1,3	-0,9

Le chiffre d'affaires réalisé par SAMSE sur l'exercice 2013 s'élève à 487,8 M€ contre 486,0 M€ en 2012, ce qui représente une hausse de 0,4 %.

Le résultat d'exploitation augmente, passant de 16,4 M€ en 2012 à 18,9 M€ en 2013, soit une hausse de 15,0 % : les produits d'exploitation se situent à 502,4 M€ et les charges à 483,5 M€.

Le résultat financier, constitué principalement de dividendes en provenance des filiales, est en baisse par rapport à 2012.

Le résultat exceptionnel négatif de 0,6 M€ en 2012 ressort également en perte de 1,6 M€ pour l'exercice.

Après une participation des salariés de 0,6 M€ et un impôt sur les bénéfices de 6,1 M€, le résultat net s'établit à 18,0 M€, en baisse de 1,3 % par rapport au résultat 2012.

Informations sur les délais de paiement

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al 1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

La décomposition de la dette fournisseurs au 31 décembre 2013 est la suivante :

Dette fournisseurs (en K€)			
Echu	30 jours	45 jours	> 45 jours
-1 813	29 476	17 143	854

La décomposition de la dette fournisseurs au 31 décembre 2012 est la suivante :

Dette fournisseurs (en K€)			
Echu	30 jours	45 jours	> 45 jours
-366	34 393	16 558	983

1.2.5 Activité et résultats des principales filiales et participations opérationnelles

(Données sociales en K€)

Sociétés	Chiffre d'Affaires			Résultat d'exploitation		
	2013	2012	% variation	2013	2012	% variation
SAS LA BOITE A OUTILS	189 389	192 119	-1,42	8 356	8 264	1,11
SA CHRISTAUD	24 078	23 049	4,46	1 481	1 251	18,39
SA VAUDREY*	2 420			43		
SAS REMAT	7 598	8 325	-8,73	-51	-76	-32,89
SAS BOIS MAURIS ODDOS	26 522	27 971	-5,18	1 620	1 699	-4,65
SAS CELESTIN MATERIAUX	18 779	19 264	-2,52	1 325	1 241	6,77
SAS BLANC MATERIAUX	6 416	5 999	6,95	669	509	31,43
SAS BTP DISTRIBUTION	31 595	27 247	15,96	1 072	1 044	2,68
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	54 307	55 854	-2,77	3 723	4 551	-18,19
SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	4 277	4 712	-9,23	239	401	-40,40
SAS M+ MATERIAUX	114 133	88 676	28,71	1 950	2 939	-33,65
SARL ISO-NEG*	2 955			-146		
SAS LIGNIERES	3 239	1 710	89,42	-112	-82	36,59
SA DORAS	214 418	221 585	-3,23	6 449	5 919	8,95
SAS OUTIMAT B.T.P.	2 521	2 566	-1,75	170	136	25,00
SAS ETS ROGER CLEAU	18 686	20 657	-9,54	772	1 025	-24,68
SAS CLAUDE MATERIAUX	5 224	2 414	116,40	327	199	64,32
SAS BOURG MATERIAUX	12 882	13 125	-1,85	397	440	-9,77
SAS MAT APPRO	4 487	5 086	-11,78	117	132	-11,36
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	14 095	14 375	-1,95	1 520	1 434	6,00
SAS COMPTOIR FROMENT	14 371	14 397	-0,18	1 365	1 248	9,38
SAS MATERIAUX SIMC	130 563	129 791	0,59	3 318	3 558	-6,75
SAS DEGUERRY SAMSE	6 675	6 594	1,23	486	377	28,91
SAS RG BRICOLAGE	11 562	11 208	3,16	1 411	1 371	2,92
SARL LEADER CARRELAGES	3 338	3 972	-15,96	151	342	-55,85
SAS DIDIER	13 524	13 716	-1,40	158	212	-25,47
SAS PLATTARD NEGOCE	78 252	75 968	3,01	2 550	2 392	6,61
SAS SWEETAIR FRANCE	7 795	6 389	22,01	104	-327	-131,80
SAS GAMAG	23 042	25 441	-9,43	198	-481	-141,16
SAS TARARE MATERIAUX	1 329	1 203	10,47	-150	-147	2,04
SAS ZANON TRANSPORTS	10 836	10 611	2,12	847	605	40,00
SARL SUD APPRO	2 428	2 735	-11,22	53	56	-5,36
SAS DEDB MAGASINS	14 573	5 765	152,78	-2 085	332	-728,01
SAS DEDB REMIREMONT	4 218	867	386,51	-19	-405	-95,31
SAS DEDB	1 985	595	233,61	425	-211	-301,42

Sociétés	Résultat courant			Résultat net		
	2013	2012	% variation	2013	2012	% variation
SAS LA BOITE A OUTILS	9 145	7 888	15,94	5 089	4 904	3,77
SA CHRISTAUD	2 128	1 905	11,71	1 550	1 498	3,47
SA VAUDREY*	44			40		
SAS REMAT	81	-151	-153,64	36	-236	-115,25
SAS BOIS MAURIS ODDOS	1 656	1 708	-3,04	1 015	1 097	-7,47
SAS CELESTIN MATERIAUX	1 328	1 247	6,50	861	987	-12,77
SAS BLANC MATERIAUX	632	474	33,33	392	291	34,71
SAS BTP DISTRIBUTION	1 065	997	6,82	932	667	39,73
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	3 923	4 510	-13,02	2 643	2 995	-11,75
SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	249	412	-39,56	155	285	-45,61
SAS M+ MATERIAUX	1 707	2 678	-36,26	1 361	2 221	-38,72
SARL ISO-NEG*	-147			-157		
SAS LIGNIERES	-130	-90	44,44	-39	-43	-9,30
SA DORAS	7 805	7 503	4,03	4 611	4 540	1,56
SAS OUTIMAT B.T.P.	167	137	21,90	109	90	21,11
SAS ETS ROGER CLEAU	869	1 158	-24,96	588	720	-18,33
SAS CLAUDE MATERIAUX	307	189	62,43	204	124	64,52
SAS BOURG MATERIAUX	363	405	-10,37	192	269	-28,62
SAS MAT APPRO	120	133	-9,77	78	88	-11,36
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	1 525	1 438	6,05	914	850	7,53
SAS COMPTOIR FROMENT	1 358	1 240	9,52	813	721	12,76
SAS MATERIAUX SIMC	3 054	3 239	-5,71	2 065	2 072	-0,34
SAS DEGUERRY SAMSE	493	392	25,77	335	299	12,04
SAS RG BRICOLAGE	1 414	1 379	2,54	937	915	2,40
SARL LEADER CARRELAGES	178	374	-52,41	112	272	-58,82
SAS DIDIER	148	198	-25,25	131	171	-23,39
SAS PLATTARD NEGOCE	2 837	2 740	3,54	1 493	1 508	-0,99
SAS SWEETAIR FRANCE	15	-305	-104,92	24	-336	-107,14
SAS GAMAG	-20	-605	-96,69	-16	-1 014	-98,42
SAS TARARE MATERIAUX	-168	-161	4,35	-169	-161	4,97
SAS ZANON TRANSPORTS	894	651	37,33	529	409	29,34
SARL SUD APPRO	53	60	-11,67	53	65	-18,46
SAS DEDB MAGASINS	-2 119	310	-783,55	-2 152	255	-943,92
SAS DEDB REMIREMONT	-54	-411	-86,86	-63	-417	-84,89
SAS DEDB	407	-205	-298,54	359	-205	-275,12

* Entrée dans le périmètre du Groupe en 2013

1.3 Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

En date du 5 mars 2014, M+ MATERIAUX a fait l'acquisition d'un fonds de commerce situé à Cabestany (Pyrénées Orientales) appartenant à HABITAT DESIGN.

1.4 Gestion des risques

1.4.1 Facteurs de risques

L'identification et l'évaluation des risques au sein du Groupe SAMSE passent par son processus de cartographie des risques et par l'expertise des métiers.

La société, ayant procédé à une revue des risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats, considère qu'il n'y a pas d'autre risque significatif hormis ceux présentés ci-après.

Le risque de crédit/contrepartie

L'activité négoce du Groupe SAMSE est exposée au risque de non recouvrement de ses créances clients.

Le crédit manager, rattaché à la Direction Générale, assure le suivi du risque crédit au niveau du Groupe par la mise en place notamment des outils et des procédures à destination des responsables du crédit clients région et des points de vente afin de sécuriser les encours accordés. Dans le cadre de sa mission d'optimisation de la politique de couverture, le crédit manager avait procédé en 2012 à la renégociation des contrats d'assurance-crédit pour l'ensemble du Groupe SAMSE.

La gestion du risque est réalisée dans les agences et les régions par les responsables crédit clients qui mettent en application les prestations de surveillance financière (INFOLEGALE), d'assurance-crédit (EULER HERMES) et de garanties de paiement sur lesquelles ils reçoivent une formation régulière.

La gestion des contentieux, sous la responsabilité de la Direction Juridique, est assurée en interne et centralisée au siège social au service contentieux, composé de quatre juristes. Les affaires sont suivies individuellement et les actions en justice sont menées en collaboration avec un cabinet d'avocats.

La gestion du risque crédit clients est effectuée par la société SAMSE pour l'ensemble des filiales du Groupe à l'exception de DORAS et des ETS PIERRE HENRY ET FILS qui disposent de leur propre service, assurant ainsi une meilleure proximité clients.

Le Groupe n'a constaté aucune aggravation de l'insolvabilité clients au cours de l'année 2013, dans un contexte restant émaillé de nombreux incidents de règlements et d'un grand nombre de procédures de recouvrement. Ainsi, le montant de la provision pour dépréciation des comptes clients est stable par rapport à l'année précédente après deux années de forte progression. L'annexe aux comptes consolidés, note 11 «Clients et comptes rattachés», détaille l'évolution des créances clients de l'activité négoce pour les trois dernières années notamment à travers la balance âgée des créances clients.

Les risques opérationnels

Le risque de concurrence

Les risques liés à la concurrence obligent le Groupe à être très attentif à l'évolution du marché et de ses acteurs.

Pour l'activité négoce, POINT P, BIG MAT, GEDIMAT, TOUT FAIRE MATERIAUX, CHAUSSON et RESEAU PRO constituent les principaux concurrents.

Concernant l'activité bricolage, les principaux concurrents sont CASTORAMA, LEROY MERLIN, BRICO DEPOT et BRICOMAN.

Dans ce contexte concurrentiel, le Groupe veille à adapter en permanence ses agences et ses magasins :

- refonte des plans de vente et des plans de stock,
- formation des collaborateurs,
- investissement dans les moyens logistiques et les outils marketing,
- amélioration de la qualité de service clients,
- maillage territorial.

Par toutes ces actions, les parts de marché des différentes enseignes du Groupe sont maintenues ou développées.

Les risques liés à la sécurité des personnes et des biens

Les points de vente du Groupe sont soumis aux législations du Code du travail des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Afin de répondre aux obligations réglementaires qui en découlent et pour assurer la sécurité de ses employés et de ses clients sur les sites, le Groupe SAMSE a mis en place un responsable sécurité, assisté de cinq animateurs sécurité rattachés aux régions pour le négoce, d'un animateur sécurité à temps partiel dans chaque magasin de bricolage, d'un animateur sécurité pour la filiale DORAS ainsi que pour la filiale M+ MATERIAUX.

Les règles de sécurité, spécifiques aux plateformes logistiques, sont centralisées par le responsable sécurité de l'activité négoce en liaison avec les référents sécurité des sites.

Les animateurs, recrutés au sein du Groupe pour leur connaissance métier, ont suivi une formation initiale complétée par des formations de mise à niveau tous les ans comme les formations Préventeurs d'entreprise de l'INRS et «Service de Secours Incendie Assistance aux Personnes» (niveau 1).

Les animateurs sécurité, ont pris en charge la réalisation et la mise en place de la documentation obligatoire sur la prévention : dossier d'évaluation des risques, fiche de suivi de pénibilité par collaborateur, protocole de sécurité pour les opérations de chargement et de déchargement, plan de prévention des entreprises extérieures et permis de feu. Ils accompagnent et conseillent les chefs d'agences et les Directeurs de Régions sur la réglementation ERP et sur la prévention des risques professionnels. Ils diffusent un reporting par région à destination du responsable de la sécurité négoce et de la Direction Générale concernant la sûreté, la santé et la sécurité au travail.

Le système a été renforcé par la formation de l'encadrement aux règles de sécurité et par la mise en place de sessions annuelles de retours d'expériences.

Un audit sécurité incendie est réalisé tous les deux ans sur les sites négoce et bricolage pour évaluer la mise en œuvre de la sécurité incendie, tant au niveau des entretiens des installations que du comportement et de la prise en compte des risques. Les animateurs sécurité accompagnent la mise en place des recommandations issues de ces audits.

Un audit hygiène, sécurité, santé et sûreté est réalisé tous les ans. Un suivi des recommandations est réalisé avec chaque chef d'établissement.

Chaque accident ou incident est répertorié. Il fait l'objet d'un diagnostic et de préconisations émises par l'animateur sécurité.

Afin d'améliorer la maîtrise des risques liés au transport et à la livraison de matériaux de construction et de former à l'éco-conduite, le Groupe SAMSE a mis en place un animateur sécurité transport.

Au niveau du siège social, les installations de sûreté ont été renforcées afin de garantir une meilleure sécurité des personnes et des biens. Le bâtiment est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Les formations incendie et secouriste du travail sont organisées régulièrement pour le personnel du siège social.

Le Groupe est doté de Comités d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail, dans les établissements de plus de cinquante salariés, qui participent à l'amélioration de la gestion de ces risques.

S'agissant d'un travail de proximité, M+ MATERIAUX, LE GROUPE HENRY, DORAS et MATERIAUX SIMC gèrent de manière autonome la sécurité des personnes et des biens sur leurs sites, en utilisant l'expertise du Groupe.

Le risque lié aux investissements futurs

Le Groupe est exposé aux risques inhérents aux opérations de développement. Tous les projets de croissance externe et interne sont présentés et validés en Directoire et en Conseil de Surveillance.

Il a recours à des conseils extérieurs sur des problématiques particulières, tels que les aspects juridiques et financiers.

Pour améliorer l'analyse des risques liés aux investissements futurs, les projets d'investissement sont soumis à l'approbation du Comité Stratégique et d'Investissement.

Le Comité étudie tous les projets de croissance externe et les projets de croissance organique de plus de 1 M€ jusqu'à fin 2013 et de plus de 3 M€ à compter de janvier 2014.

La Direction du Développement et les responsables opérationnels présentent les projets sur la base d'une étude de marché et d'une analyse de rentabilité. La mission du Comité Stratégique et d'Investissement est d'étudier et de valider les projets d'investissement liés à la croissance de la société, notamment en fonction du critère de retour sur investissement.

Les risques de liquidité

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de ses risques de liquidité et il considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Il s'assure que ses lignes de crédit permettent de financer notamment les dépenses d'investissements opérationnels.

Il dispose d'une centralisation de trésorerie interne et en fonction des besoins de trésorerie, il peut faire appel à des concours bancaires.

Les passifs financiers du Groupe sont composés majoritairement d'emprunts amortissables trimestriellement. Les passifs financiers hors concours bancaires se répartissent uniformément sur l'année. La note 17.1 «détail des dettes financières» de l'annexe aux comptes consolidés donne la répartition de ses passifs financiers.

L'endettement financier net du Groupe s'élève à 154,6 M€ au 31 décembre 2013 (dont 37,5 M€ d'emprunts soumis à covenants) pour 162,6 M€ l'année précédente.

La note 17.9 «détermination de l'endettement financier net» de l'annexe aux comptes consolidés fournit le détail des postes qui le composent.

Le Groupe s'est engagé à respecter le covenant suivant au terme de certains emprunts :

- Endettement global net élargi au crédit-bail/Fonds propres : inférieur à 1.

L'endettement global net élargi au crédit-bail est minoré de la trésorerie rendue indisponible donnée en garantie de l'engagement de rachat de minoritaires pour un montant de 5,1 M€.

Au 31 décembre 2013, ce ratio financier est respecté :

- Endettement global net / Fonds propres = 0,40.

Les engagements de rachat de minoritaires sont comptabilisés dans les dettes financières pour un montant de 15,9 M€ comme le précise la note 17.7 «rachat de minoritaires» de l'annexe aux comptes consolidés.

Les risques de marché

Le risque de taux

Le risque de taux est suivi de manière régulière par la Direction Administrative et Financière du Groupe et par le responsable de la trésorerie, en coordination avec les différentes banques partenaires.

Les emprunts souscrits par le Groupe sont libellés en taux fixe et en taux variable. Le détail de leur répartition est donné dans l'annexe aux comptes consolidés, note 17.8 «encours des dettes et des actifs financiers».

Les opérations de couverture de taux sont détaillées dans l'annexe aux comptes consolidés, note 17.6 «valorisation des SWAPS».

Le risque de change

Le Groupe est peu exposé au risque de change, ses importations proviennent majoritairement de la zone euro ou sont libellées en euros, sauf pour quelques fournisseurs de la zone Asie qui sont payés en dollars.

Le faible montant des importations n'impose pas la mise en place de couverture de change systématique. Cependant, des options d'achat à terme peuvent être mises en place ponctuellement, en fonction de la volatilité du dollar.

Le Groupe exporte de façon marginale en Suisse et dispose de points de vente frontaliers dans l'Ain et la Haute-Savoie. Aucune couverture de change du franc suisse n'a été adoptée car la majeure partie des clients règle en euros.

Le risque sur actions et autres instruments financiers

Le risque sur actions et autres instruments financiers est suivi de manière régulière par la Direction Administrative et Financière du Groupe et par le responsable de la trésorerie.

L'annexe aux comptes consolidés, note 17.3 «risque de crédit, de liquidité et de marché» détaille les montants et la méthode de valorisation.

Les risques liés aux engagements hors bilan

Une revue des engagements hors bilan est réalisée semestriellement et documentée. L'annexe aux comptes consolidés, note 33 «engagements», établit les engagements par nature et par échéance.

Les risques juridiques

Les facteurs de dépendance

Le Groupe SAMSE n'est dépendant à l'égard d'aucun brevet, licence ou contrat d'approvisionnement susceptible d'avoir une incidence notable sur sa situation financière, son activité, son résultat ou son patrimoine.

Les litiges

Dans la gestion courante de ses activités, le Groupe est sujet à divers litiges ou contentieux dont la société estime qu'ils n'entraîneront aucun coût significatif ou n'auront aucune incidence notable sur sa situation financière, son activité, son résultat ou son patrimoine.

Par ailleurs, il n'existe aucun litige ou arbitrage susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence notable sur sa situation financière, son activité, son résultat ou son patrimoine.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui soit en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

Les risques industriels et environnementaux

Le Groupe SAMSE présente essentiellement un risque de type environnemental lié au stockage de certaines matières dangereuses sur ses plateformes logistiques et certains de ses points de vente, dans le cadre de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Le respect de cette réglementation est assuré par un référent sécurité sur les sites avec l'appui de l'expertise du responsable sécurité de l'activité négoce. La plateforme logistique de Brézins est certifiée APSAD suite à l'installation d'un dispositif de sprinklage d'une partie du site en liaison avec les assureurs du Groupe.

Par ailleurs, les agences du Groupe intègrent une démarche consistant à améliorer le tri des emballages et déchets. Ainsi, des bennes de DIB (Déchets Industriels Banals), gravats, bois, cartons sont mises en place et la revalorisation auprès de filières de traitements dûment habilitées est effectuée via un panel de prestataires de traitement de déchets. Un reporting détaille les volumes de déchets mois par mois afin d'optimiser cette gestion.

Le Groupe n'engendre pas de risque environnemental particulier inhérent à son activité.

Toutefois, il est soucieux du respect de l'environnement et a décidé de poursuivre un certain nombre d'actions détaillées dans le rapport sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise inséré au chapitre 3.9 du Document de Référence.

Les sociétés du Groupe SAMSE n'ont fait l'objet d'aucune condamnation et n'ont eu à verser aucune indemnité au titre des réglementations liées à l'environnement au cours de l'exercice écoulé. Elles n'ont eu aucune provision à constituer au titre des risques liés à l'environnement.

1.4.2 Assurances et couvertures des risques

Stratégie de couverture des risques du Groupe

La politique en matière de stratégie de couverture des risques reste centralisée au niveau du Groupe pour la partie SAMSE-LA BOITE A OUTILS et sous

la responsabilité de la Direction Juridique. GAMAG a intégré les programmes du Groupe, ainsi que M+ MATERIAUX pour l'assurance multirisques bâtiments.

Au cours de l'exercice 2013, DORAS, le Groupe HENRY et M+ MATERIAUX pour la responsabilité civile, ont poursuivi leur politique de couverture et les contrats en cours.

La Direction Juridique a pour mission de détecter, d'analyser, de couvrir et d'intervenir en amont de tous les risques identifiés. Son expertise a permis la mise en place d'une stratégie de couverture répartie entre prévention, auto-assurance et assurance des risques identifiés.

La stratégie de couverture des risques du Groupe est basée, d'une part, sur une politique active de prévention quant à la sécurité des biens et des personnes et, d'autre part, sur un arbitrage entre politique d'assurance pour les risques importants et d'auto-assurance pour les risques de fréquence.

La stratégie de gestion des éventuels sinistres du Groupe SAMSE est basée sur la gestion directe de ceux-ci, en partenariat avec la compagnie d'assurance via des courtiers. Cette politique permet de réagir au mieux dès la gestation d'un éventuel sinistre et donc, soit de le régler immédiatement, soit de le gérer dans l'optimisation active du risque potentiel. Les procédures sont également gérées directement, en partenariat avec les compagnies. Cette politique assure au Groupe sa performance dans les résultats de la gestion des divers sinistres.

Le Groupe n'a pas de compagnie d'assurance ou de réassurance «captive».

Globalement la charge des assurances reste stable, représentant 0,30 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Politique de prévention

La politique de prévention est un élément important de la stratégie de couverture des risques dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens.

Cette politique de prévention est mise en œuvre au travers de la formation des personnels. Les programmes de formation sont établis en fonction des obligations légales liées à la conduite de matériels industriels et des besoins recensés par les responsables sécurité au travers d'audits sur le terrain ou à la suite d'accidents du travail. Ainsi le Groupe a mis en place des formations concernant

les gestes et les postures de travail ou le magasinage en sécurité.

Les chefs d'établissements sont formés au management en sécurité.

Une politique importante de prévention est soutenue : onze animateurs sécurité à temps complet dans le Groupe, audits annuels de chaque établissement sur la base d'une matrice d'analyse définie avec la compagnie, mise en conformité des établissements, plan de thermographie systématique des réseaux électriques des établissements, remise à jour de tous les éléments individuels de prévention des risques d'accident du travail, formations à la sécurité représentant le quart des dépenses globales de formation, analyses systématiques de chaque accident du travail avec plan d'action. Ces éléments doivent permettre d'éviter autant que possible la survenance d'un nouveau sinistre important et faire baisser le risque accident du travail du Groupe.

Politique d'assurance et d'auto-assurance

En 2013, les politiques antérieures ont été reconduites.

Les risques identifiés par la Direction Juridique sont assurés auprès de compagnies d'assurance dont la notoriété est reconnue, pour SAMSE, CHRISTAUD, CELESTIN MATERIAUX, LA BOITE A OUTILS, GAMAG, BOIS MAURIS ODDOS, ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT, REMAT, COMPTOIR FROMENT, DUMONT INVESTISSEMENT.

DORAS, M+ MATERIAUX pour la seule responsabilité civile, SWEETAIR FRANCE, BTP DISTRIBUTION et le Groupe HENRY restent indépendants dans leur gestion et leur couverture des risques.

Le Groupe utilise l'expertise de cabinets de courtage spécialisés. Cette pratique permet d'obtenir un bon rapport qualité/prix et d'avoir des conseils judicieux.

La politique d'assurance de SAMSE - LA BOITE A OUTILS est toujours d'assurer l'ensemble des risques de gravité, c'est-à-dire ceux qui peuvent mettre en péril un établissement et de s'auto-assurer pour les risques de fréquence pour les montants inférieurs à la franchise.

Cette politique permet, d'une part de ne pas surcharger le coût d'une police par des sinistres de fréquence de faible montant et d'autre part de responsabiliser les utilisateurs dans leurs pratiques en s'appuyant sur la politique de prévention et sur l'affectation réelle du coût des sinistres dans les résultats des agences.

DORAS, M+ MATERIAUX et le Groupe HENRY ont choisi des politiques d'assurance avec de faibles franchises pour la couverture des dommages matériels et pertes d'exploitation.

□ Le Groupe SAMSE - LA BOITE A OUTILS

Le contrat d'assurance souscrit auprès d'ALLIANZ, selon le principe de garantie «tous risques sauf», couvre pour l'essentiel les risques d'incendie, de dégâts des eaux, électriques, de vol ainsi que les pertes d'exploitation consécutives aux sinistres garantis.

En 2013, tous les sites de LA BOITE A OUTILS, les agences têtes de régions SAMSE et la plateforme logistique de Brézins étaient assurés en pertes d'exploitation.

Cette assurance a été souscrite pour la première fois en 2007 pour les agences têtes de région négoce, considérant que les petites agences satellites qui leur sont attachées peuvent facilement être substituées en cas de sinistre (livraisons depuis les autres agences) ce qui n'est pas le cas pour les agences têtes de région.

Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance dans les limites usuelles.

Un partenariat fructueux est mis en place avec la compagnie, dont l'expertise est sollicitée dès la conception de nouveaux bâtiments permettant ainsi une optimisation des risques et des investissements de prévention.

Un audit de l'ensemble des établissements en matière de protection des biens et des personnes a été commencé en 2008 et réalisé pour la totalité en 2009. Il est désormais reconduit tous les 2 ans.

Il permet, sur un ensemble de points concrets, de faire le bilan précis des actions à accomplir.

Cet audit est effectué en interne par les animateurs de sécurité.

La couverture maximale par sinistre est inchangée à 30 M€ pour la plateforme logistique de Brézins. Elle est de 19,5 M€ pour les autres établissements.

La franchise, de 15 K€ pour les sinistres de fréquence (vols, dégâts des eaux, risques électriques, etc...), rend le Groupe auto-assureur de près de 90 % d'entre eux.

La franchise est de 75 K€ pour l'incendie et de 5 jours ouvrés pour la perte d'exploitation.

SAMSE assure pour l'ensemble du Groupe (bricolage et toutes filiales comprises) la plateforme logistique de Brézins qui représente le risque maximum possible pour le Groupe et sur lequel la police SAMSE est basée ; cela représente une aggravation significative des risques par rapport à une agence normale et aux autres sociétés du Groupe.

Un sinistre d'importance est survenu en 2013. Un entrepôt de l'agence d'Annecy s'est effondré sous le poids de la neige. Les coûts, aggravés par la présence d'une toiture en amiante-ciment, ont été pris en charge par l'assureur (900 K€).

□ DORAS

Le contrat d'assurance a été renégocié auprès de la compagnie ALLIANZ (70 %) et COVEA (30 %), par l'intermédiaire du courtier VERSPIEREN (changement de courtier en 2012), et couvre pour l'essentiel les risques d'incendie, ainsi que les pertes d'exploitation consécutives aux sinistres garantis.

Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance.

L'ensemble des agences est assuré en pertes d'exploitation. La limitation contractuelle d'indemnité globale est de 30 M€, par sinistre et/ou événement. La franchise est de 7,5 K€ (sauf vol 10 K€ et les sites inoccupés 25 K€) et de 3 jours ouvrés pour la perte d'exploitation.

Un recensement de la valeur des actifs et des marges brutes générées par l'exploitation de ces actifs est réalisé annuellement.

□ M+ MATERIAUX

Elle a intégré en 2011 le programme d'assurance du Groupe, permettant une baisse significative du coût absolu et relatif de cette police.

Couverture du risque de responsabilité civile

Le contrat de responsabilité civile souscrit comprend deux volets : la responsabilité civile chef d'entreprise et la responsabilité civile produit.

La responsabilité civile chef d'entreprise couvre les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers du fait de l'activité du Groupe.

La responsabilité civile produit est une spécificité du métier du Groupe. Elle couvre les obligations de garanties énoncées dans le Code civil et se rapportant aux activités du Groupe (articles 1792 garantie annale, biennale et décennale du bâtiment, 1641 garantie des vices cachés, 1382 responsabilité civile et 1386 responsabilité des produits défectueux).

□ Le Groupe SAMSE-LA BOITE A OUTILS

La couverture maximale est de 6,5 M€ par sinistre. Les principales sous-limites concernent les dommages matériels et immatériels consécutifs et la responsabilité après livraison.

Ces litiges sont gérés d'une manière très intégrée par le Groupe. La Direction Juridique prend en charge la gestion des litiges et garde la maîtrise de toutes les procédures éventuellement engagées en partenariat étroit avec la compagnie.

Le montant du risque est déterminé et provisionné suivant des règles Groupe dans les comptes sociaux des différentes entités concernées.

Placée auprès de la mutuelle du bâtiment CAMACTE depuis 2005, via le courtier GRAS SAVOYE, cette police a capitalisé pour faire face à un éventuel sinistre majeur ou sériel et a permis une renégociation du taux en 2008 et 2011. La cotisation est stable depuis.

SAMSE importe pour le Groupe, via sa plateforme logistique de Brézins, de plus en plus de produits (Chine...).

Agissant en qualité d'importateur, SAMSE supporte, pour l'ensemble du Groupe qu'elle approvisionne, la charge de la surprime d'assurance qui est ensuite répercutée à chaque filiale dans le taux de refacturation.

□ DORAS

Le risque de responsabilité civile (responsabilité civile d'exploitation et décennale produit), fait l'objet d'une couverture d'assurance souscrite auprès de la compagnie L'AUXILIAIRE, via le courtier VERSPIEREN.

La couverture maximale est de 2 287 K€ pour les dommages corporels, de 1 525 K€ pour la responsabilité civile produits et de 1 500 K€ par an pour la faute inexcusable.

□ M+ MATERIAUX

Le contrat d'assurance est souscrit auprès de la compagnie CHARTIS (ex AIG) via un agent. La franchise est faible.

Aucune couverture n'a été souscrite pour les éventuels risques liés aux matériaux et produits vendus.

Couverture des risques liés au parc automobile et camions

□ Le Groupe SAMSE-LA BOITE A OUTILS

Près de 1 800 véhicules (voitures, poids lourds, engins de manutention et remorques) étaient assurés à fin 2013 dans une police flotte unique.

A la suite de la résiliation de la police par la compagnie qui souhaitait se désengager des flottes, le risque a été placé auprès du GAN au 1^{er} janvier 2012.

□ DORAS

Voitures, poids lourds et engins de manutention sont assurés dans une police flotte unique, souscrite auprès de AXA, via le courtier VERSPIEREN.

Cette police est gérée à l'équilibre sinistres/primes.

□ M+ MATERIAUX

Le risque est assuré auprès du GAN via un agent, pour les véhicules qui ne sont pas loués par SAMSE à M+ MATERIAUX.

Couverture du risque clients

Ce risque est très important pour le Groupe du fait de la typologie de sa clientèle, dont nombre d'artisans ou petites structures (EURL, SARL à 1 € de capital) sont structurellement insolvables.

Une politique de maîtrise du crédit est en place. Elle permet de maintenir les impayés à un niveau compétitif.

Le risque est principalement assuré auprès d'EULER HERMES, via un courtier, ce qui permet de bénéficier de tout le renseignement et de la veille possible.

Après la dégradation d'une part importante de la garantie clients en 2012 par EULER HERMES, l'année 2013 a, dans un premier temps, vu une stabilisation du taux de réponse conforme, puis une amélioration progressive de celui-ci.

Le coût des primes et du renseignement est toujours le plus gros poste budgétaire des assurances du Groupe.

Couverture des autres domaines

En complément des couvertures ci-dessus, le Groupe souscrit aux assurances obligatoires comme celles concernant les déplacements professionnels des salariés du Groupe avec leur véhicule privé.

Le Groupe est également assuré pour ses risques de transport maritime.

Les dirigeants du Groupe SAMSE bénéficient des garanties du programme d'assurance des mandataires sociaux.

1.5 Mandats et fonctions des mandataires sociaux

Les mandats et fonctions des mandataires sociaux figurent au chapitre 2.2 du Document de Référence.

1.6 Rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Les rémunérations et avantages des mandataires sociaux figurent au chapitre 3.6 du Document de Référence.

1.7 Intérêts des dirigeants et des salariés dans le capital de SAMSE

Les intérêts des dirigeants et des salariés dans le capital de SAMSE figurent au chapitre 3.7 du Document de Référence.

1.8 Conventions et engagements réglementés

Les conventions et engagements réglementés conclus et/ou poursuivis au cours de l'exercice 2013 sont mentionnés dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

1.9 Responsabilité sociétale de l'entreprise

L'histoire de la société SAMSE s'écrit depuis 1920 avec des rachats de sociétés, des prises de participation permettant la constitution d'un Groupe cohérent dans ses activités et sa culture. Les cinq mille collaborateurs actuels participent à la richesse du Groupe.

Les engagements sociaux, sociétaux, environnementaux et économiques pris par le Groupe contribuent à assurer pérennité et croissance maîtrisée pour celui-ci. Cette politique s'inscrit sur le long terme.

Les Enjeux

Les enjeux sociaux

La politique de Ressources Humaines est centrée sur l'implication et le développement des compétences des collaborateurs, principales richesses au service de la performance. Le Groupe s'engage à respecter et à faire progresser ses collaborateurs.

Il valorise l'esprit de liberté, assure la transparence de l'information et l'équité.

La Direction des Ressources Humaines a pour mission de développer le capital humain du Groupe pour accroître la qualité de service auprès des clients. Sur ses domaines d'expertise, elle assure une fonction de support et conseil auprès de l'ensemble des managers du Groupe pour favoriser leur engagement individuel, au profit du collectif.

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) a été mise en place pour développer l'employabilité des collaborateurs et pérenniser la promotion interne.

La mobilité interne est accompagnée alors que l'accès à la formation est assuré pour répondre aux besoins du Groupe et donner à chacun des opportunités pour réaliser son potentiel.

Le Groupe favorise la diversité et l'égalité des chances. Il encourage par ailleurs un dialogue social de qualité à tous les niveaux de l'entreprise. Une politique de recrutement de personnes en situation de handicap a été mise en place.

Les enjeux de demain portent sur la santé, la sécurité dans le cadre du travail et sur la qualité de vie au travail.

Les enjeux sociétaux

Le Groupe fonde ses comportements sur une intégrité rigoureuse. Communication interne et externe, volonté de transparence sont des objectifs prioritaires.

Le partage des savoir-faire, des meilleures pratiques, en interne, avec les clients et les partenaires sont une volonté permanente. Le Groupe garantit la transparence de ses actions. Son site internet présente ses activités, sa stratégie et ses évolutions.

Dans un souci de respect des parties prenantes, le Groupe SAMSE veille à apporter une information rigoureuse et régulière à l'ensemble de ses actionnaires.

Le contrôle interne effectué au sein du Groupe permet de prévenir les risques de fraude et de contrôler les règles de bonnes pratiques qui s'appliquent dans toutes les activités exercées.

La transparence financière se concrétise par des relations suivies avec les actionnaires et les organismes financiers, au travers de rencontres annuelles documentées. Le fruit des efforts réalisés est partagé au travers de l'actionariat salarié. En 1968, à l'initiative du Comité d'Entreprise, la première prime de participation a été attribuée en actions SAMSE : c'est le début de l'actionariat salarié devenu depuis l'un des piliers de l'indépendance du Groupe.

Le plan d'épargne Groupe offre aux collaborateurs la possibilité de devenir actionnaires (à travers le FCPE Groupe SAMSE) de DUMONT INVESTISSEMENT, holding du Groupe SAMSE. Les salariés actionnaires sont représentés au Conseil d'Administration de DUMONT INVESTISSEMENT, ce qui leur permet d'être associés aux décisions stratégiques.

Le Groupe, dans les années à venir, se doit de conserver ses approches relationnelles pour les pérenniser et les ancrer dans sa culture car chaque partie prenante a un rôle à tenir auprès de lui. C'est pourquoi, il envisage de réaliser une cartographie de ses parties prenantes et collectera leurs attentes.

L'implication sociétale privilégie l'engagement local. Ainsi toutes les actions de mécénat, partenariats associatifs sont ancrées dans leur territoire local.

Les enjeux environnementaux

Le Développement Durable est pour le Groupe une démarche structurante et fédératrice. La conscience de ces enjeux est un facteur de progrès pour l'entreprise et son environnement, en cohérence avec son éthique.

En tant que distributeur de matériaux de construction, le Groupe est concerné par les objectifs du Grenelle de l'Environnement concernant l'habitat durable : réduction des consommations d'énergie, développement des énergies renouvelables...

Il est partenaire de Réseau Energie Habitat (REH), GIE (Groupement d'Intérêt Economique) dont la finalité est d'apporter aux clients des réponses en matière énergétique.

Face aux nouvelles normes (constructions BBC, RT 2012.), les activités de négoce et de bricolage s'attachent à proposer des solutions répondant aux préoccupations énergétiques et écologiques.

Le Groupe privilégie, dans la mesure du possible, les achats en provenance des pays européens.

Il se doit également de poursuivre ces objectifs dans sa gestion d'entreprise. Pour concrétiser son engagement en faveur de la préservation des ressources naturelles et afin de limiter sa pollution, le Groupe a signé en 2009 le Plan Climat Local de l'agglomération grenobloise, aujourd'hui transformé en Plan Air Climat.

En interne, des solutions ont été développées visant à réduire les consommations énergétiques, à mieux intégrer les sites dans le paysage urbain. Ainsi le covoiturage entre collaborateurs est organisé.

Les bâtiments sont construits ou rénovés avec une préoccupation de performance énergétique.

Au delà de l'aspect thermique, un soin particulier à l'esthétique des nouveaux sites est apporté. Grâce au travail sur les matériaux et l'architecture, ils s'intègrent mieux dans le paysage urbain.

Les enjeux économiques

Le Groupe SAMSE est aujourd'hui un des leaders sur le marché du négoce de matériaux de construction en France. L'objectif dans les années à venir est de poursuivre progressivement son maillage au plan national.

Dans le cadre de sa croissance externe, le Groupe s'attache à conserver les sites en activité et à préserver l'emploi. L'atout reste cependant le service de proximité.

Le Groupe veille donc à conserver une dimension humaine et à développer la qualité du service aux clients finaux.

Le Groupe a remporté certains appels d'offres de marchés publics concernant les fournitures de matériaux, après étude des données environnementales.

Ses activités ont un impact positif sur ses territoires d'implantation au niveau économique et social. Le Groupe crée des emplois et contribue au développement de projets associatifs locaux.

Il participe au développement de l'offre commerciale qui stimule l'attractivité d'une zone territoriale existante ou en devenir.

Le Groupe concrétise ses engagements par des actions de partenariat, de sponsoring et de mécénat. Il soutient des projets sur la durée dans le souci de promouvoir la solidarité, l'entrepreneuriat et l'accès à l'éducation et à la culture.

Le Groupe SAMSE progresse dans sa politique «Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)». Une charte a été élaborée en 2012. Elle a été déployée depuis 2013 auprès des collaborateurs par plusieurs supports de communication interne.

L'ensemble des entités du Groupe s'approprie progressivement cette démarche qui va dans le sens de valeurs qu'il veut continuer de transmettre.

Ses enjeux pour demain et ses engagements d'aujourd'hui alimentent la politique RSE du Groupe SAMSE.

Charte RSE du Groupe SAMSE

R pour Respect de l'humain

Valoriser les femmes et les hommes de l'entreprise : dialogue, partage et écoute.

Reconnaître et développer les talents : formation, promotion interne, insertion et management de proximité.

Promouvoir l'égalité des chances et prévenir toutes les formes de discrimination : valoriser la diversité des parcours, de culture et d'origine (notamment en faveur des catégories ayant un accès à l'emploi plus difficile : jeunes, seniors, handicapés).

S pour Sauvegarde de l'environnement

Préserver l'environnement dans nos activités : réduire nos consommations, minimiser les impacts environnementaux dans nos constructions.

S'engager dans une stratégie Bilan Carbone et sensibiliser nos collaborateurs aux enjeux environnementaux.

Promouvoir la responsabilité sociétale de nos fournisseurs et sous-traitants : achats écologiques, respect du droit du travail chez nos fournisseurs.

E pour entreprise Engagée

Respecter les intérêts de nos clients : être novateur pour répondre aux attentes de nos clients en partenariat avec nos fournisseurs, locaux de préférence.

Adopter une démarche d'entreprise citoyenne : soutenir des projets humanitaires ou associatifs en impliquant les salariés.

Développer l'engagement sociétal : contribuer au développement humain et économique des régions où le Groupe est présent.

«Pour l'ensemble de ces points, notre stratégie sera toujours de privilégier la vision et le développement à long terme, plutôt que le résultat à court terme»

Olivier Malfait et François Bériot

Les Engagements

R pour Respect de l'humain

Valoriser les femmes et les hommes de l'entreprise

Dialogue, partage et écoute.

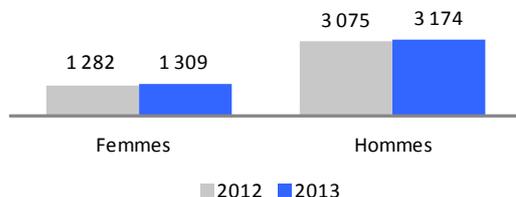
Le Groupe SAMSE accorde une attention particulière à la réussite professionnelle ainsi qu'à l'épanouissement de chaque collaborateur. Un grand nombre de collaborateurs bénéficie d'une rémunération liée à la performance avec des bonus adaptés aux fonctions exercées. La plupart des collaborateurs sont actionnaires du Groupe.

Effectif

L'effectif total du Groupe au 31 décembre 2013 est de 4 483 collaborateurs, et dépasse les 5 000 en incluant les participations minoritaires.

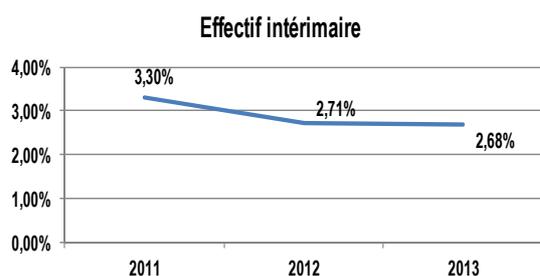
Répartition hommes/femmes

Les femmes représentent 29,20 % des effectifs contractuels au 31 décembre 2013, ce qui reste stable par rapport à l'année 2012 (29,42 %). La répartition en nombre de collaborateurs par sexe se présente comme suit :

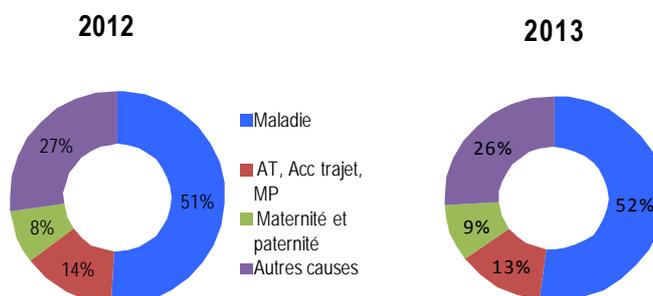


Contrats de travail

Les embauches en contrat à durée indéterminée sont privilégiées. La durabilité du Groupe et la pérennité des postes permettent aux collaborateurs une stabilité dans leur vie familiale. Les contrats à durée déterminée concernent les remplacements ou des surcroûts temporaires d'activité (importants en été en zone de montagne). Le coût de l'effectif intérimaire sur les trois dernières années par rapport aux charges de personnel (hors charges sociales) du Groupe est le suivant :



Le recours au travail intérimaire reste exceptionnel et orienté sur les remplacements en cas d'absence de collaborateurs. Les causes d'absences se répartissent comme suit :



Les rémunérations et l'égalité professionnelle hommes/femmes

Les rémunérations et les charges salariales

Année	2011	2012	2013
Pourcentage chiffre d'affaires	14,20	14,83	14,66
Montant brut K€	161 971	168 786	171 249
Dont charges salariales K€	45 385	46 662	48 895

Les compléments de rémunérations

Ils sont détaillés au paragraphe 3.7.4 du Document de Référence.

L'égalité professionnelle hommes/femmes

A la suite de l'étude commencée en 2011 sur les rémunérations comparées des femmes et des hommes, le Groupe a signé en 2012 un accord sur l'égalité professionnelle des hommes et des femmes avec les représentants du personnel.

Le Groupe a une politique de non discrimination salariale lors de l'embauche. Quelles que soient les catégories professionnelles, les modalités de gestion des rémunérations et d'évaluation de la valeur ajoutée individuelle sont identiques pour les femmes et les hommes. Il en est de même pour l'accès à la formation.

Les actions en faveur de l'emploi des jeunes et des seniors

Conformément à la loi, le Groupe a signé soit des accords, soit des plans d'action intergénérationnels visant à remplir trois objectifs :

- faciliter l'insertion durable des jeunes dans l'emploi par leur accès à un contrat à durée indéterminée,
- favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des seniors,
- assurer la transmission des connaissances.

La volonté est de créer une synergie entre les différentes générations de salariés composant le Groupe, ceux-ci apportant leur savoir-être et leur savoir-faire ; cela constitue une richesse et une force d'innovation. Les engagements concernent non seulement les jeunes et les seniors mais impliquent les générations intermédiaires auxquelles est confié un rôle important dans l'accompagnement des jeunes, la transmission des savoirs et la formation. Ces accords et plans d'action sont un outil essentiel pour la gestion des âges dans le Groupe SAMSE.

Les relations sociales

Les relations avec les partenaires sociaux et les accords collectifs

Le Groupe entretient un dialogue constructif avec les représentants des collaborateurs : transparence, concertation et écoute. Ceci lui permet de maintenir un climat social sain.

Des réunions avec les représentants du personnel ont permis la signature d'accords collectifs : accord sur la qualité de vie au travail, la prévention du stress et des risques psychosociaux qui couvre de nombreux volets : renforcement des outils Ressources Humaines et métiers, accompagnement managérial, amélioration des moyens de communication. De nombreux accords ont été signés avec les partenaires sociaux : accord sur la prime de partage des profits, accord sur l'égalité professionnelle des hommes et des femmes, accord intergénérationnel.

Les relations avec les partenaires sociaux des agences SAMSE et DORAS sont décentralisées en Comités d'Etablissements départementaux, présidés par les Directeurs de Régions. Les Comités d'Etablissements nomment leurs représentants au Comité Central d'Entreprise (CCE). FO est la représentation syndicale au sein de l'UES (Unité Economique et Sociale) SAMSE. CFE-CGC, FO et CFDT sont la représentation syndicale au sein de l'UES DORAS. M+ MATERIAUX a un seul Comité d'Entreprise et n'a pas de représentation syndicale.

Pour l'activité bricolage, du fait de sa taille et de l'autonomie des régions, la relation avec les partenaires sociaux est organisée en Comités d'Etablissements régionaux présidés par les Directeurs de Régions. L'UES LA BOITE A OUTILS a aussi un CCE. La CGT est la représentation syndicale au sein de l'UES LA BOITE A OUTILS.

Les dispositifs d'information du personnel

Le Groupe accorde une grande importance au partage de l'information. De multiples canaux d'informations sont largement utilisés, comme les 4 journaux internes, les réunions d'agences ou de services, les entretiens annuels individuels, l'intranet du Groupe «Planet», les réunions avec les représentants du personnel.

Afin d'améliorer la communication par l'usage du téléphone et des e-mails, le Groupe a diffusé en 2012, une Charte de bonnes pratiques à l'attention de tous les collaborateurs.

L'accompagnement des collaborateurs

Pour aller plus loin dans la démarche de favorisation de la qualité de vie au travail, le Groupe a signé un accord avec les partenaires sociaux sur ce sujet et a décidé de mettre en place, un dispositif d'assistance, en 2012 : «Besoin d'en parler» avec une coach interne, ayant un numéro de téléphone et une adresse mail dédiés. Ce dispositif confidentiel d'alerte et de conseil permet au collaborateur qui le souhaite, d'exprimer un souci, de solliciter un contact, un conseil, d'alerter pour lui ou un collègue.

Depuis 2007, une praticienne «coach et team» œuvre au sein du Groupe pour développer la performance, l'autonomie, la responsabilisation et le potentiel de la personne ou de l'équipe accompagnée. Après réalisation d'un diagnostic, les différents accompagnements sont adaptés aux besoins et attentes de chacun.

L'amélioration des conditions de travail

Depuis plus d'un an, un groupe composé d'une quinzaine de collaborateurs de la société LA BOITE A OUTILS, travaille sur le projet de caisse EVA (Encaissement à Valeur Ajoutée). A l'issue des premières réunions, un prototype de meuble de caisse ergonomique a été élaboré pour, et avec, les hôtesses de caisse afin que ce meuble puisse améliorer leur travail quotidien et en diminuer la pénibilité.

Le test au magasin d'Echirolles a permis d'obtenir l'agrément de la CARSAT et de valider ce nouveau modèle qui, depuis, a été installé dans d'autres magasins. A terme, en 2015, l'ensemble des magasins seront équipés de ces nouveaux meubles de caisse.

Le magasin de bricolage de Montélimar, sur l'initiative de collaborateurs, dispose désormais d'un espace détente. Il a été entièrement réalisé par les membres du personnel, pour leur confort quotidien.

L'hygiène et la sécurité au travail

Le Groupe continue d'œuvrer sur l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail, grâce à une perspective d'amélioration continue notamment dans la prévention des risques professionnels :

- L'investissement dans la formation sécurité des collaborateurs est prévu. Tous les caristes, chauffeurs, grutiers, conducteurs de nacelles élévatrices sont formés aux règles de sécurité et de prévention et les renouvellements d'habilitations sont effectués régulièrement. Malgré cette politique de prévention, un taux élevé d'accidents du travail demeure sur les activités de magasinage et de transport livraison. Systématiquement, les acteurs de la prévention analysent et réalisent un rapport pour tout incident et accident afin de mettre en place, le cas échéant, des actions correctives sur les établissements avec les exploitants.
- Un responsable sécurité en central ainsi que neuf animateurs sécurité sur le terrain (six pour l'activité négoce et trois pour le bricolage) viennent en appui des managers pour la prévention et la mise en place d'actions sur les ERT (Etablissement Recevant des Travailleurs) et ERP (Etablissement Recevant du Public). DORAS et M+ MATERIAUX disposent chacune également d'un responsable sécurité. L'ensemble des documents réglementaires sont déployés (document unique EVRP - Evaluation des Risques Professionnels - plan de prévention, protocole de sécurité, permis de feu et registre de sécurité) sur tous les établissements.

Dans les établissements appelés à recevoir un public très varié, la prévention est organisée avec la mise en place de plans de circulation pour les collaborateurs, les clients (professionnels et particuliers), les fournisseurs, les transporteurs et livreurs. Les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), dans les établissements de plus de 50 collaborateurs, appuient cette démarche de prévention. Régulièrement, les acteurs sécurité du Groupe organisent des exercices d'évacuation et les collaborateurs volontaires sont formés aux risques incendie et au secourisme au travail.

En 2012, un poste de moniteur transport sécurité a été créé pour l'activité négoce.

Le poste a été pourvu en interne par une personne qui a en charge d'aider les nouveaux chauffeurs à appréhender les règles de fonctionnement de la conduite, de les sensibiliser à l'approche sécurité pour le transport, le grutage, la livraison et à se familiariser dans la communication avec le client sur le terrain. De plus, elle réalise des évaluations régulières (audit) des chauffeurs en poste sur rendez-vous ou de manière inopinée.

Le Pôle sécurité a conçu le «Livret Santé Sécurité» du Groupe dont le déploiement dans les différentes filiales et régions a démarré en 2013 et continue sur 2014. Ce Livret Santé Sécurité est remis à chaque collaborateur. Il présente tous les risques potentiels et toutes les bonnes pratiques à respecter dans les différents métiers du Groupe afin d'éviter tout incident et accident. Ce livret est le référentiel pour tous les collaborateurs du Groupe et renforce la responsabilité des exploitants.

La grande majorité des managers régionaux d'enseignes et d'établissements a reçu une formation «Manager et Sécurité».

Pour le site de la plateforme logistique de Brézins, un animateur sécurité, qui est également en charge de la formation interne, dispose des habilitations pour assurer les formations suivantes :

- autorisations de conduite formation initiale :
- formation de 7 collaborateurs,
- recyclage cariste : 21 opérateurs ont bénéficié de ce recyclage,
- formations «Gestes et postures, le magasinage en sécurité» : 29 personnes ont été formées,
- formations recyclage SST dispensées à 17 collaborateurs,
- recyclage nacelle : 4 opérateurs ont été formés.

Une part importante du budget formation est consacrée à la mise en place de ces formations internes sécurité. Tous les opérateurs font la formation «gestes et postures le magasinage en sécurité» et un recyclage régulier.

L'animateur sécurité est chargé d'établir, chaque année, un «diagnostic sécurité» pour le site de la plateforme logistique de Brézins.

Comme en 2012, lorsqu'un accident du travail survient sur ce site, il donne lieu à une analyse approfondie, en présence d'un membre du CHSCT, afin d'établir clairement les circonstances de l'accident et de mettre en place, le cas échéant, des actions correctives.

Un représentant de la CARSAT participe régulièrement aux réunions de ce CHSCT. En décembre dernier, il a procédé à la visite de la plateforme logistique de Brézins avec le médecin du travail. Ses préconisations visent à aider à optimiser la sécurité et à réduire le nombre d'accidents du travail.

Dans ce cadre, la zone «expédition» était depuis 2 ans la zone la plus accidentogène de ce site. Un bureau «expédition» a été aménagé au sein de la plateforme, pour permettre au chef d'équipe d'être au plus près de ses collaborateurs et de veiller au respect des procédures et des règles de sécurité.

Les données sécurité sont calculées sur le périmètre des sociétés gérées par le SIRH (Système d'Information Ressources Humaines) hors sociétés où le Groupe est minoritaire. Le taux global sur Taux de fréquence et Taux de Gravité qui est communiqué comprend les accidents du travail avec et sans arrêt. Taux de fréquence : 46,75 (par millions d'heures travaillées) et Taux de Gravité : 2,32 (par milliers d'heures travaillées).

Reconnaître et développer les talents

Formation, promotion interne, insertion et management de proximité.

Grâce à la politique de formation de la Direction des Ressources Humaines, les collaborateurs développent leurs compétences tout au long de leur carrière et la promotion interne leur permet d'évoluer professionnellement au sein du Groupe.

En 2012, la Direction des Ressources Humaines a mis en place une nouvelle organisation en intégrant les activités Administration du Personnel et Paie afin d'assurer une polyvalence sur les dossiers et une meilleure cohérence dans le déploiement du SIRH.

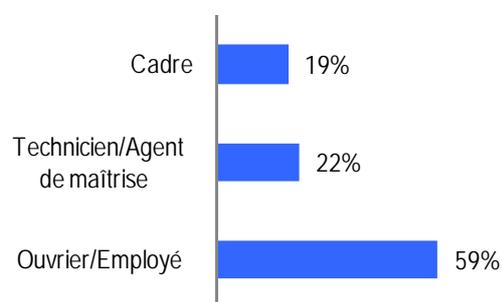
Le développement des carrières

[La formation et les parcours professionnels](#)

Le Groupe SAMSE valorise la formation en mettant en œuvre des programmes en adéquation avec la stratégie du Groupe.

La performance des collaborateurs repose sur le savoir-être et les compétences des femmes et des hommes du Groupe. Des parcours de formation sont mis en place pour accroître leurs expertises correspondant à la stratégie du Groupe. Pour réaliser ces plans de formation, le Groupe dispose de budgets significatifs.

En 2011, le budget représentait 2,30 % des charges de personnel (hors charges sociales) et en 2012, 2,34 %. Ce taux s'élève à 2,38 % pour 2013, ce qui représente 42 550 heures de formation et 4 931 stagiaires (une même personne peut avoir suivi plusieurs stages). La répartition par catégorie professionnelle se décompose comme suit :



En 2013, pour l'UES SAMSE, 594 collaborateurs ont été formés sur la Performance énergétique, la Construction BBC et sur la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Pour l'activité bricolage, tous les Responsables Projets Clients ont été formés à la RT 2012.

En 2012, pour permettre à des collaborateurs de se former à leur futur métier de chef d'agences, le Groupe a conçu «CAMPUS» : un programme de formation axé sur le commerce, le management, la gestion et l'organisation. La première promotion s'est déroulée en 2013 et a permis à la majorité des collaborateurs formés de prendre un poste de responsable d'agences. Une deuxième promotion débutera au quatrième trimestre 2014.

A partir de janvier 2014, pour permettre aux commerciaux itinérants juniors de bien appréhender leur métier et de devenir rapidement performants, un «CAMPUS» pour Attachés Technico-Commerciaux est organisé ; il s'appuie sur un programme dynamique aboutissant à l'obtention d'un Certificat de Qualification Professionnelle.

L'ensemble des sociétés du Groupe dispose d'un catalogue de formation, tant sur le commerce que sur le management, la gestion et la sécurité. Ce catalogue est disponible par le portail d'accès CORUM RH (logiciel de gestion des ressources humaines). Les managers peuvent consulter un certain nombre de données : historique des formations suivies par leurs collaborateurs, catalogue des formations à disposition. Les collaborateurs ont accès aux mêmes données les concernant.

Par son centre de professionnalisation, le Groupe cherche à promouvoir la formation qualifiante (alternance) sur les métiers du négoce et du bricolage : 66 collaborateurs ont suivi ces programmes en 2013 (soit une hausse de 40 % par rapport à 2012). Le Groupe accueille aussi des jeunes en alternance sur d'autres cursus.

Le Groupe est partenaire de l'Association de Formation et d'Etudes du Négoce de Bois Et de Matériaux de construction (AFENBEM) qui élabore une politique de formation dynamique dans cette branche d'activité.

Des journées de connaissance de l'entreprise sont organisées pour faire découvrir le Groupe aux nouveaux entrants (97 collaborateurs en 2013) ainsi qu'un parcours d'intégration incluant formation et temps de découverte des activités.

Le Groupe cherche aussi à adapter ses métiers aux exigences du commerce en créant de nouvelles missions, mettant en œuvre de nouvelles compétences : dans les relations et besoins entre centres administratifs et négoce, dans la formation aux outils informatiques mis à disposition des négoce et dans une nouvelle gestion des ventes.

[La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences](#)

Dans le cadre de la relation avec les collaborateurs, la Direction des Ressources Humaines encadre le processus des entretiens annuels et vérifie que ceux-ci soient effectués. 77 % des collaborateurs de l'UES SAMSE ont bénéficié d'un entretien annuel.

En 2012, la trame des entretiens a été renouvelée pour correspondre à l'évolution des obligations légales. Afin d'améliorer la qualité de ces entretiens, des fiches de postes avec des référentiels de compétences sont réalisées pour que le manager et le collaborateur puissent bien cibler les axes d'amélioration.

En 2013, de nouvelles études de métiers ont été effectuées afin d'élaborer de nouvelles fiches de postes et référentiels de compétences.

[Les mouvements de personnel](#)

Les postes disponibles sont prioritairement pourvus en interne. Cette stratégie favorise la promotion interne des collaborateurs. Cette mobilité interne fonctionne bien au sein du Groupe. Tous les postes disponibles sont publiés sur son intranet.

Régulièrement, des chauffeurs ou magasiniers deviennent commerciaux sédentaires puis attachés technico-commerciaux, puis chefs de rayon, chefs d'agences ou responsables de magasins. Des fiches métiers sont mises à leur disposition.

En 2013, le Groupe a comptabilisé un taux de turnover de 12,5 %, pour 11,95 % en 2012.

Pour accompagner le Groupe dans son développement en favorisant et facilitant la mobilité interne, une Charte Mobilité a été mise en œuvre en 2012.

[L'axe du recrutement](#)

Conscient que les talents sont une des pierres angulaires de la compétitivité du Groupe, celui-ci a mis en œuvre plusieurs actions significatives en vue d'améliorer le recrutement. Afin de gérer et de fidéliser les talents, il est nécessaire d'optimiser les ressources et l'organisation pour créer une plus grande interactivité. Cela concerne à la fois les outils mais aussi la dynamique d'échanges à l'intérieur comme à l'extérieur du Groupe.

La Direction des Ressources Humaines met en place des solutions de recrutement externe innovantes, valorisant l'image de marque employeur : sites emplois, réseaux sociaux, relations écoles, forums emploi, partenariat actif avec Pôle Emploi.

Les nouvelles technologies s'imposent dans les méthodes de recrutement : l'avènement des médias sociaux donne lieu à plusieurs changements fondamentaux dans ce domaine.

Depuis 2012, le Groupe a instauré des dispositifs de présence sur le Web 2.0 avec un nouveau site « carrières » : www.groupesamserecrite.fr des pages dédiées sur les réseaux sociaux et un mode conversationnel avec les candidats pour valoriser l'image de marque Employeur et mettre en avant ses offres d'emplois et les métiers du Groupe sur les moteurs de recherche.

En 2013, 14 378 candidatures ont été traitées pour 239 postes publiés et 866 personnes ont été rencontrées sur 12 salons de recrutement.

Les candidats suivent les actualités du Groupe sur internet. Le Groupe dispose d'un vivier de candidats avec lesquels il est possible d'entrer en relation de manière simple. Tout ceci grâce à un recrutement où la technologie est au service du sens et où l'égalité des chances et la diversité sont incluses dans les modes de recrutement que le Groupe développe.

Le Système d'Information Ressources Humaines

En 2011, le Groupe a investi dans un logiciel intégré : PeopleNet édité par la société Méta4. La Direction des Ressources Humaines poursuit le développement du Système d'Information Ressources Humaines pour doter le Groupe d'outils de pilotage et de contrôle accessibles aux managers par l'accès au portail (CORUM RH) : rémunérations, présentéisme et formation.

Le management et la gestion de projets

Pour améliorer les processus de travail en équipe, le Groupe fait souvent travailler les groupes Projet en mode «Agile». Cette manière de travailler permet à chaque collaborateur de s'impliquer, d'être acteur des décisions et force de propositions. Des tableaux de management visuel sont installés au sein des services pour que l'ensemble d'une équipe suive l'avancée du projet et pour fluidifier les relations.

Le Groupe SAMSE est sponsor des journées «Agile Grenoble».

L'activité bricolage a lancé une grande démarche nommée «Satisfaction Clients» basée sur l'intelligence collective, l'amélioration continue et le volontariat auprès des 1 200 collaborateurs répartis dans les 31 points de vente et les 2 sièges (Grenoble et Brézins).

4 thèmes ont été animés par 200 collaborateurs, réunis en ateliers de réflexion et de production d'idées :

- travailler mieux chaque jour et se former en permanence,
- surprendre les clients, les connaître et anticiper leurs désirs,

- assurer l'essentiel aux clients et leur faire savoir,
- faire gagner les équipes et surfer sur les succès (satisfaction des équipes).

Chaque groupe de travail sur site (magasin comme siège) a pu proposer à ses responsables (soulignant le principe émergent et de co-création de la démarche), un certain nombre de projets adaptés au contexte, à la taille et à l'identité du site visant à améliorer la Satisfaction Client dans chacun des thèmes. Des mises en œuvre concrètes et responsabilisantes, devenant, pour certains, des idées références pour l'Entreprise.

Ci-joint l'«arche» projet reposant sur sa base : la satisfaction des collaborateurs :



Cette démarche a pu se réaliser grâce à certains moyens :

- des formations pour tous les cadres de magasins et des sièges afin de les former au «lâcher prise» et au soutien à apporter aux groupes de travail et aux projets mis en œuvre,
- des formations pour les collaborateurs qui animaient les groupes de travail en local,
- la mise en place d'une plateforme multimédia dédiée à la démarche pour suivre l'avancement des ateliers et des projets (accessible par tous),
- un festival d'entreprises réunissant 130 collaborateurs issus des projets ainsi que l'ensemble des cadres pour valoriser les projets réalisés.

La bonne qualité de la relation entre les managers et les collaborateurs est synonyme de performance : une très grande majorité des managers a participé à des formations d'animation d'équipes, basées sur l'intelligence collective.

Une attention toute particulière est portée à l'intégration des managers : création d'un «vivier» : pré-recrutement de cadres en parrainage dans les magasins. 8 à 10 personnes par an sont formées à leur futur métier de manager (chef de secteur, adjoint, directeur) sur une période de 6 à 12 mois. En 2013, 2 femmes en formation «vivier» sont devenues adjointes au directeur de magasin. Le doublement du poste de management dans les magasins de plus de 50 collaborateurs, crée des tandems.

Promouvoir l'égalité des chances et prévenir toutes les formes de discrimination

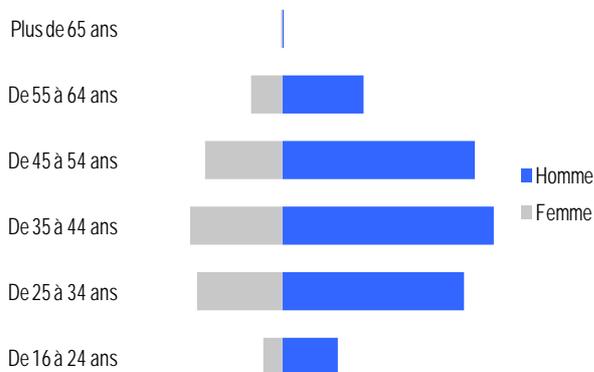
Valoriser la diversité des parcours, de culture et d'origine (notamment en faveur des catégories ayant un accès à l'emploi plus difficile : jeunes, seniors, handicapés).

Les valeurs d'engagement du Groupe

La Direction des Ressources Humaines porte les valeurs d'engagement du Groupe sur différents domaines : handicap, qualité de vie au travail, égalité professionnelle hommes/femmes, actions intergénérationnelles. Le Groupe s'investit dans la promotion de la diversité au sein des équipes.

Age et ancienneté moyens

	2011	2012	2013
Age	39 ans	40 ans	41 ans
Ancienneté	9 ans	9 ans	9 ans



L'organisation du travail

Le travail des collaborateurs est organisé dans le cadre des durées légales du travail avec des modalités diverses selon les types d'activités, la saisonnalité des ventes en agences (plus marquée en régions de montagne qu'en plaine) pour permettre le meilleur service à la clientèle mais aussi pour s'adapter au personnel (handicapé ou à temps partiel).

Chaque agence ou magasin constitue un établissement autonome doté de ressources propres. Mais chacun travaille aussi en réseau avec les établissements proches, permettant ainsi un parfait maillage du territoire, une synergie entre eux et une optimisation des ressources humaines.

Dans l'activité bricolage, des horaires élargis ont été adaptés pour éviter les horaires pendulaires et ainsi prendre en compte les besoins des salariés sur leurs horaires de travail. Les magasins sont majoritairement fermés les dimanches et les jours fériés. Cette décision de la Direction Générale, prise en accord avec les partenaires sociaux, est à contre-courant de ce qui se fait actuellement dans cette branche d'activité.

Pour une meilleure gestion des congés d'été, les collaborateurs qui prennent leurs congés en dehors de la période du 15 juin au 15 septembre bénéficient d'une prime.

Cette mesure vise à réguler plus facilement les remplacements en période estivale ; les collaborateurs dont les enfants sont scolarisés peuvent prendre des congés en été.

La démarche diversité et ouverture

Le handicap

Le Groupe SAMSE a une démarche active en faveur de l'emploi des personnes handicapées, en terme de recrutement mais aussi de suivi, d'intégration et de maintien dans l'emploi. L'objectif est de permettre aux personnes handicapées de bénéficier d'aménagement de poste et d'un suivi spécifique afin de maintenir la qualité de leur environnement de travail sur le long terme.

Grâce à un travail de fond mené sur le terrain, la mission a pris du sens au sein du Groupe. Le personnel des magasins et des agences a pris en charge le projet. Il est aujourd'hui plus autonome sur le sujet. A fin 2013, 143 collaborateurs, dont 26 % de femmes, ont une reconnaissance Handicap.

Le Groupe SAMSE partenaire de Pôle Emploi

Afin d'optimiser les recrutements et favoriser l'embauche des demandeurs d'emploi, le Groupe et Pôle Emploi ont consolidé leur collaboration en signant un accord de partenariat en 2011, qui les engage à renforcer leur interactivité.

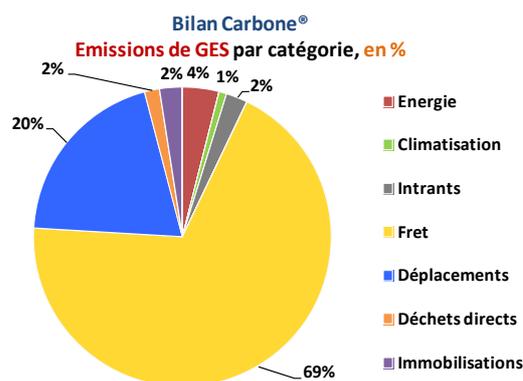
Il s'agit, pour le Groupe, de communiquer sur ses besoins en personnel et pour Pôle Emploi, d'informer les demandeurs d'emploi sur les opportunités du Groupe afin de mobiliser ses partenaires pour la recherche des candidats. Des salons de l'emploi, dédiés au Groupe SAMSE, ont été organisés en 2013, notamment pour l'ouverture de nouveaux points de vente. Pôle Emploi, sur le dernier trimestre 2013, a apporté ses compétences pour l'aide à l'embauche de 40 collaborateurs : mise en œuvre de la POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi) en vue de l'ouverture, en février 2014, du magasin l'Entrepôt du Bricolage d'Aubenas.

S pour Sauvegarde de l'environnement

S'engager dans une stratégie Bilan Carbone et sensibiliser les collaborateurs aux enjeux environnementaux

Le changement climatique

A la suite de la réalisation de plusieurs bilans carbone, le Groupe a élaboré un plan d'actions fondé sur plusieurs axes qui correspondent aux postes importants ressortant de son bilan carbone. Ils sont représentés sur le graphique ci-dessus :



Voir tableau indicateur page 44 pour le périmètre concerné

Toutes les actions sont développées dans les pages suivantes.

En renouvelant, en juin 2013, son engagement en tant qu'entreprise privée signataire du Plan Air Climat de l'agglomération grenobloise, le Groupe conforte sa volonté d'agir dans ce domaine.

SWEETAIR FRANCE, filiale du Groupe, spécialiste des énergies renouvelables, propose des solutions alternatives pour produire de l'énergie et pour chauffer et rafraîchir l'habitat, tout en faisant des économies d'énergie. Ces solutions œuvrent dans le but d'atténuer les conséquences du changement climatique.

SWEETAIR FRANCE a procédé à la pose de toitures de panneaux photovoltaïques, (voir tableau ci-dessous). Elle a également installé 70 systèmes de chauffage-climatisation par aérothermie et géothermie.

Toitures Photovoltaïques

Toitures photovoltaïques*	Localisation	Surface PV (m ²)	Puissance générateur (kWc)	Economie de CO ₂ (T/an)	Production estimée (MWh/an)	Consommation électrique en nombre de foyers
2012	Rhône-Alpes + PACA	9 850	1 475	1 341	1 681	480
2013		10 132	1 547	1 430	1 793	513

*hors toitures photovoltaïques Groupe

La sensibilisation des collaborateurs

Depuis 3 ans, des actions de formation et d'information ont été initiées auprès des collaborateurs en matière de protection de l'environnement, de manière ponctuelle comme à plus long terme.

Le Groupe dispose ainsi d'un site de covoiturage pour faciliter la mise en relation de potentiels covoitureurs dans les trajets domicile-travail et dans le cadre professionnel, également ouvert à des conducteurs extérieurs au Groupe.

Des alternatives à la voiture sont proposées : signature du Plan Déplacement Entreprise de l'agglomération grenobloise pour bénéficier de tarifs d'abonnement préférentiels, vélos électriques à disposition....

Le journal interne est le support utilisé pour mettre en avant les actions de SAMSE en faveur de l'environnement.

La promotion de modes de communication à distance : web-conférences, visioconférences et conférences téléphoniques, permettent d'économiser entre 600 et 800 déplacements par an.

Pour la semaine développement durable, une campagne «Je joue le JE» a été menée sous forme de courtes bandes dessinées envoyées dans une newsletter sur l'intranet du Groupe sur les économies d'énergie, de déchets, de papier et de mails.

Depuis 3 ans, le siège social de Grenoble participe à la semaine de la mobilité. Pour 2013, des animations ont été proposées à ses collaborateurs : sensibilisation à l'éco-conduite, révision de vélos offerte, opération teasing pour promouvoir le site de covoiturage avec un tirage au sort.

Des newsletters de sensibilisation aux différents gestes d'économie d'énergie ont été présentées sur l'intranet du Groupe durant l'hiver 2013-2014. Ces gestes portent sur un rappel des comportements à adopter en matière d'usage de chauffage de climatisation et d'éclairage.

Ces actions sont très difficilement chiffrables mais sont indispensables pour sensibiliser les collaborateurs aux alternatives à l'utilisation de la voiture et faire des rappels de bon sens qui génèrent des économies d'énergie, de matières premières et financières.

Préserver l'environnement dans les activités

Réduire les consommations, minimiser les impacts environnementaux dans les constructions.

La pollution

[Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions.](#)

Ce sujet est développé au chapitre 3.4 du Document de Référence.

[Le Bilan Carbone®](#)

Depuis 2010 et la réalisation d'un premier bilan carbone, le Groupe l'a renouvelé annuellement en intégrant des sociétés supplémentaires, pour permettre un travail progressif de collecte.

En 2013, un outil informatique interne a été développé pour la collecte et une harmonisation des données avec, encore quelques spécificités, qui disparaîtront dans les 2 ans à venir. Les données sont plus fiables car elles sont prises directement à la source et ont été rendues plus sincères par un contrôle simplifié et certifié.

Du fait de l'existence d'exclusions qui évoluent d'une année sur l'autre, de la fiabilité des données qui progresse et de l'utilisation pour la première fois de la version V7.1.04 de l'outil Bilan Carbone®, la comparabilité n'est pas possible entre 2011 et 2012. Les rejets de gaz à effet de serre (GES) du Groupe s'élèvent pour l'année 2012, à 175 947 t CO_{2e} (tonne équivalent CO₂) :

CO_{2e} pour 2012 selon méthode Bilan Carbone® V7.1.04

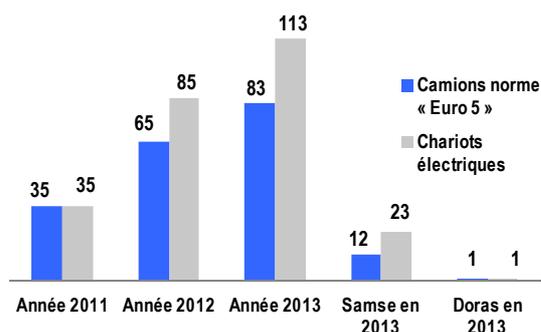
	Emissions t CO _{2e}			Incertitudes %		
	Groupe*	Samse	Doras	Groupe*	Samse	Doras
Energie	6 987	2 852	1 318	10%	10%	10%
Climatisation	1 463	972	116	60%	65%	65%
Intrants	4 072	1 356	1 181	51%	52%	49%
Futurs emballages	53	15	20	26%	25%	27%
Fret	121 018	16 225	11 094	67%	51%	54%
Déplacements	35 146	5 464	2 777	18%	18%	18%
Déchets directs	2 864	488	779	60%	59%	60%
Immobilisations	4 345	3 391	1 502	53%	53%	52%
Total	175 947	30 763	18 789	54%	42%	45%

*Voir tableau indicateur page 44 pour le périmètre concerné

Les postes d'activité du Groupe qui polluent le plus et qui ont le plus d'impact carbone sont ceux liés au transport et aux déplacements. Par conséquent, le Groupe a choisi d'améliorer les performances de tout son matériel roulant en termes de CO₂.

Les camions et chariots de manutention

Le nombre de camions du Groupe* en norme «Euro 5» et de chariots électriques de manutention a augmenté sur les 3 dernières années :

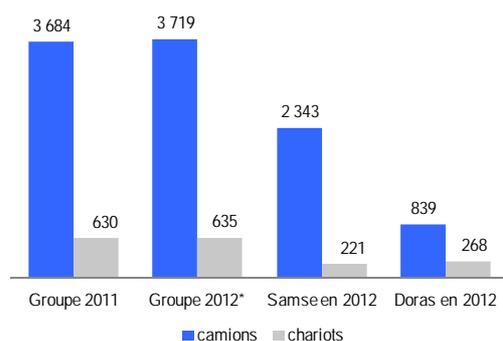


*Voir tableau indicateur page 42 pour le périmètre concerné

Le renouvellement des camions et l'augmentation des chariots électriques de manutention n'ont pas encore permis d'améliorer le parc en termes de consommation en carburant :

Consommation de carburants

En milliers de litres



*Voir tableau indicateur page 42 pour le périmètre concerné

Les cellules de transport mutualisé sont un axe de travail en cours de développement. Ces cellules existent déjà pour l'agglomération lyonnaise, dijonnaise et depuis peu celle de Besançon. Au cours de l'année 2013, la plateforme logistique de Brézins a mis en place un système de «Transport amont».

Ce processus a permis de charger des marchandises directement chez certains fournisseurs et de remplir des camions qui préalablement faisaient des retours à vide sur la plateforme. 115 opérations ont ainsi été réalisées cette année. Ce travail d'optimisation des tournées plateforme va se poursuivre en 2014.

Grâce à ces axes de travail, les consommations et émissions de gaz à effet de serre du Groupe vont diminuer.

La flotte de véhicules légers

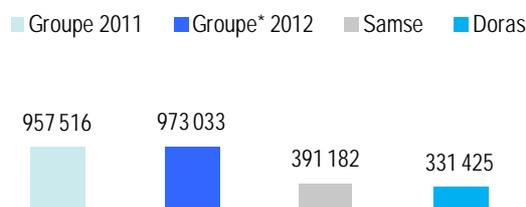
Les véhicules légers du Groupe sont en leasing. Ils sont donc régulièrement renouvelés, soit environ un tiers de la flotte par an, ce qui permet d'abaisser la consommation en CO₂ (source constructeurs) du fait des améliorations techniques sur les véhicules récents :

Année	Consommation moyenne en CO ₂ par véhicule
2011	121 g/km
2012	117 g/km
2013	112 g/km

*Voir tableau indicateur page 42 pour le périmètre concerné

Ces véhicules sont pour 85 % de marque française. 53 % des véhicules sont équipés de GPS et de régulateur de vitesse. Cet équipement aide à la réduction de consommation de carburant dont la consommation globale est indiquée dans le tableau ci-dessous :

Véhicules légers consommation en litres



*Voir tableau indicateur page 42 pour le périmètre concerné

La montée de la consommation de carburant en 2012 est liée à l'augmentation du territoire de développement de l'entreprise. Les économies en CO₂ ont ainsi été minimisées par l'éloignement des sites et des sièges sociaux.

Le e-commerce

L'activité bricolage a lancé en 2011 son site internet de commerce de bricolage. Il se présente comme une alternative en termes de transport - livraison et de déplacement - client : le système «drive» permet aux personnes de venir éventuellement chercher les matériaux sur leur trajet domicile - travail. Les «drive» adossés aux magasins sont proches des grands axes routiers des agglomérations concernées. Les clients peuvent également récupérer leur commande, soit par livraison, soit par l'intermédiaire de la poste.

Années	Expédition par la Poste	Récupération au « Drive »	Livraison
2011	27,5%	69,9%	0,0%
2012	32,0%	66,0%	0,0%
2013	20,0%	79,0%	1,0%

La gestion des déchets

C'est une gestion de bon sens qui a débuté par la vente de produits ou matériaux livrés en vrac ou semi-vmc pour limiter la production de déchets et par la volonté de favoriser l'éco-conception des produits : moins d'emballages et de conditionnement. Dans l'activité bricolage, la distribution de catalogues a été arrêtée depuis plus de 10 ans. Depuis 5 ans, les sacs plastiques ne sont plus à disposition des clients mais sont devenus payants pour en limiter l'usage, soit une économie de 10 millions de sacs.

En 2011, une véritable dématérialisation des factures et un paiement généralisé par mode électronique ont été initiés pour améliorer leur prise en charge. La dématérialisation a augmenté de 15 % entre 2011 et 2013 (400 000 factures en 2011, 420 000 pour 2012 et 460 000 en 2013). Cela a aussi contribué à réduire la consommation de papier.

La même année, LA BOITE A OUTILS a procédé à l'organisation de la collecte de DEEE par ECOSYSTEMES, d'ampoules et tubes par RECYLUM et de piles et accumulateurs par COREPILE pour l'ensemble du Groupe. LA BOITE A OUTILS gère la collecte pour les sites importants, tandis que la plateforme la centralise pour les plus petits.

Il existe 18 points de collecte pour les ampoules et tubes par RECYLUM.

Collecte RECYLUM

	2011	2012	2013
Point de collecte			
<i>kilogramme</i>	823	2 185	1 747
Producteur			
<i>unités</i>	60 282	70 714	127 036

Depuis 2012, les palettes consignées sont récupérées pour limiter le nombre de déchets bois grâce à un partenariat avec trois fournisseurs IMERYS STRUCTURE, WIENERBERGER et TERREAL.

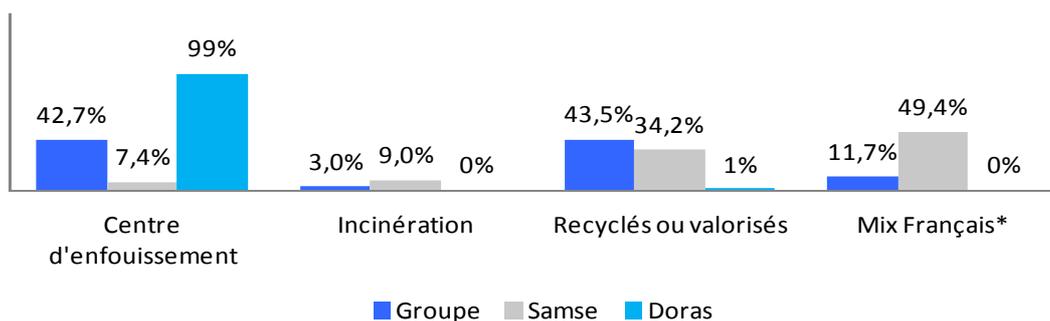
Une vingtaine de contrats ont été signés avec des prestataires locaux pour la gestion des déchets type gravats, cartons... dans l'ensemble des agences. Un rapport régulier leur est demandé pour suivre au plus près cette nouvelle démarche. La plateforme logistique de Brézins a instauré, courant 2012, un registre des déchets. Un suivi rigoureux de ses déchets chimiques, solides, organiques, inflammables, est effectué.

De manière plus anecdotique, des démarches ont été entreprises comme la création d'un stand réutilisable, recyclable et modulable réalisé en bois pour les participations aux salons. Les stands considérés comme obsolètes sont donnés à des organismes de formation professionnelle pour une seconde vie ou le mobilier obsolète du siège SAMSE - LA BOITE A OUTILS à Grenoble est repris par l'association «LA RESSOURCE», association locale qui fait du recyclage tout en œuvrant dans la réinsertion sociale.

Depuis 2013, LA BOITE A OUTILS n'est assujettie à la nouvelle éco-contribution DDS (Déchets Diffus Spécifiques) qu'à travers les nouvelles tarifications fournisseur ; en effet, la société n'a pas de produits dits de Marque De Distributeur (MDD).

Le Groupe a produit 16 191 tonnes de déchets pour l'année 2012, répartis dans les graphiques suivants par destination, par type et quantité.

Destination des déchets



* Mix Français = destinations multiples ou inconnues - Voir tableau indicateur page 42 pour le périmètre concerné

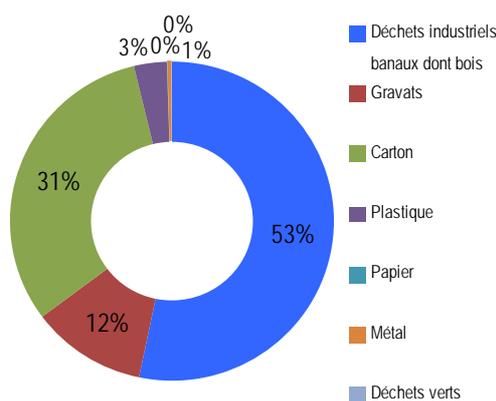
Typologie de déchets

En tonnes	2012		
	Groupe*	Samse	Doras
Déchets industriels banaux dont bois	8 627	2 907	1 872
Gravats	1 870	376	520
Carton	5 079	85	66
Plastique	534	70	17
Papier	8	2	4
Métal	64	7	53
Déchets verts	9	9	0
Total	16 191	3 456	2 533

*voir tableau indicateur page 42 pour le périmètre concerné

L'activité bricolage constitue la majorité des déchets de cartons et plastiques.

Répartition de la typologie de déchets



Energie

Les consommations

Sources	unités	Groupe 2011	Groupe** 2012	Samse 2012	Doras 2012
Electricité	kwh	24 173 633	22 645 493	7 695 715	4 075 380
Gaz	kwh-PCI	13 484 029	14 324 153	6 318 126	2 682 034
Fioul domestique*	litres	255 918	189 555	93 631	48 001

*chaudière

**voir tableau indicateur page 43 pour le périmètre concerné

Pour l'instant, le Groupe privilégie les actions de sensibilisation à l'utilisation de l'éclairage, du chauffage-climatisation pour économiser les énergies.

Eau

Les activités du Groupe sont peu génératrices en termes de consommation d'eau. Elle porte sur les besoins des collaborateurs et des clients : sanitaires, douches, salle de repos et entretien des locaux. Il n'a pas été initié d'autres actions dans ce domaine en dehors de l'installation de récupérateurs d'eau de pluie sur les nouveaux sites.

m ³	Groupe*	Samse**	Doras**
Eau consommée	30 210	11 272	3 990

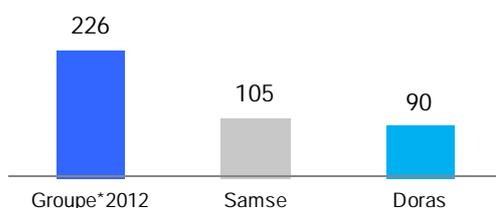
*voir tableau indicateur page 43 pour le périmètre concerné

** fuites d'eau neutralisées

Papier

Le Groupe a consommé, pour l'année 2012, 226 tonnes de papier soit 89 tonnes de papier et documents à l'enseigne des sociétés du Groupe, dont une partie est labellisée, et 137 tonnes de papier blanc non labellisé.

Papier consommé
en tonnes



voir tableau indicateur page 43 pour le périmètre concerné

La dématérialisation des factures contribue à limiter l'augmentation de la consommation papier.

Les énergies renouvelables

Le Groupe a lancé certaines initiatives dans le domaine des énergies renouvelables, moyens d'utiliser durablement les ressources.

En 2008, la première chaudière bois a été installée dans l'agence de BOIS MAURIS ODDOS à Argonay, lors de sa réhabilitation. Il s'agit du seul projet dans ce domaine à ce jour ; l'activité du site étant totalement tournée vers le bois et la surface à

chauffer étant proportionnée, des solutions ont pu être trouvées pour l'approvisionnement et le stockage en plaquettes de bois. Un silo de 80 m³ stocke les plaquettes de bois qui servent à alimenter la chaudière d'une puissance de 96 KW chauffant 1 630 m² de surface.

Des toitures photovoltaïques sont installées sur certains sites, propriété du Groupe depuis 2011.

Année	Surface de panneaux (m ²)	Puissance électrique installée (kWc)
2011	9 941	715
2012	11 281	914
2013	15 896	1 608

D'autres projets sont en cours sur 2014.

Des sites neufs ou réhabilités sont équipés de panneaux solaires pour produire de l'eau chaude sanitaire.

L'utilisation des sols

En 2008, le Groupe a élaboré un cahier des charges en matière d'architecture et de construction des bâtiments du Groupe en l'axant sur les économies d'énergie et la préservation des matières premières et des ressources naturelles.

Le Groupe étant majoritairement propriétaire et exploitant de ses sites, le but est d'harmoniser les constructions et réhabilitations de sites en répondant à un objectif d'économies. Ce cahier des charges se veut évolutif pour intégrer les nouvelles techniques ou les nouveaux matériaux qui apparaissent sur le marché. Ils seront mis en œuvre sur un prochain chantier afin de les tester et de vérifier s'ils répondent parfaitement en termes d'économie d'énergie, de recyclage ou de construction durable. Ils seront ensuite intégrés dans le cahier des charges.

La construction durable tient compte, dès sa conception, de la protection des sols. En effet, s'il est possible de préserver de l'espace sans aménagement, cette solution est privilégiée, la réutilisation des terres végétales et des remblais pour le terrassement et la réalisation des espaces verts est systématiquement prévue.

La protection de la biodiversité

Dans une démarche volontaire, le Groupe SAMSE compense pour 2013, auprès d'Eco-act, 79 t_{eq} CO₂. Pour la 3^{ème} année, le Groupe a renouvelé son engagement envers le projet REDD KASIGAU CORRIDOR au Kenya.

Ce projet s'étend sur un territoire de 200 000 hectares, haut lieu de la biodiversité où l'on trouve des espèces de mammifères en voie de disparition. Les communautés locales sont accompagnées à travers la création de services (écoles, centres médicaux) et la création d'emplois (100 gardes ont pour mission d'empêcher le braconnage et l'installation illégale de pâturage pour l'élevage bovin dans le but de préserver la forêt, sa faune et sa flore ; mise en place d'une filière de produits de vêtements éco-responsables ; emplois pour la reforestation du Mont KASIGAU, les activités et le tourisme agricoles).

Le Groupe s'est retrouvé, au fil de son histoire, propriétaire de terres où la biodiversité est préservée du fait de leur classement en zone protégée ou du fait de leur nature même. BOIS MAURIS ODDOS possède 2 hectares de terres situées en zone protégée à Argonay (Haute-Savoie) : aucune exploitation n'est autorisée afin de sauvegarder la zone de captage de l'eau potable de l'agglomération annécienne. A Saint Julien en Saint Alban (Ardèche), plus de 3 hectares de sous-bois sont la propriété de SAMSE. Ce sous-bois se compose de feuillus et résineux, non exploités, permettant ainsi la préservation de sa faune et de sa flore.

E pour entreprise Engagée

Engagée auprès de ses clients

Respecter les intérêts de ses clients

Etre novateur pour répondre aux attentes de ses clients en partenariat avec ses fournisseurs, locaux de préférence.

Se contenter de suivre la demande amènerait à subir le marché. Le Groupe est résolument tourné vers l'initiative et se dote d'offres positionnées sur des marchés en mouvement. L'objectif est triple : créer une veille active, anticiper les demandes et bâtir des offres appropriées qui combinent désormais produits et services.

En 2013, le Groupe confirme son rôle d'accompagnateur du changement au service de ses clients.

En 2012, l'axe avait été donné sur des formations de thermographie et d'étanchéité à l'air.

Au cours de 2013 le Groupe a développé en collaboration avec NEOPOLIS (centre de formation de la CCI de la Drôme) un nouveau module de formation «Construire et Rénover Positif». Ce module d'une journée, réservée à ses collaborateurs, a pour objectif de faire connaître les évolutions pratiques, techniques et organisationnelles liées aux modifications (réglementaires et fiscales) en construction neuve comme en rénovation. La satisfaction des clients repose sur cette capacité à les informer sur les nouvelles réglementations et les nouvelles techniques.

La démarche «Construire Positif»

Riche de ses savoir-faire historiques, le Groupe se transforme pour répondre aux exigences d'un marché évolutif. La diversification stratégique des activités passe par une offre complète sur des segments nouveaux et pèse positivement sur des marchés d'avenir. Le Groupe rassemble toute son énergie pour «Construire Positif» et se préparer à la RT 2020. «Construire Positif» regroupe 4 offres spécialistes et une démarche commune.

MOBOA

La marque MOBOA structure une offre de produits et de services dédiés aux constructions bois Bâtiment Basse Consommation (BBC). 17 agences du Groupe sont agréées.

Les solutions MOBOA sont adaptées à tous les modes constructifs, pour la construction neuve et les travaux de rénovation, d'extension ou de surélévation. MOBOA s'appuie sur une logistique chantier spécifique et un site internet www.moboa.fr, portail d'échanges qui met en relation ses clients partenaires avec des porteurs de projets.

ISO-EXT

La marque ISO-EXT est l'offre de produits et services en isolation thermique par l'extérieur, pour les professionnels et les particuliers. Cette offre, conçue en partenariat avec les industriels, est constituée de solutions sous avis techniques ou en cours d'agrément CSTB (www.iso-ext.fr). Le référencement est axé sur une orientation métier pour mieux répondre aux besoins spécifiques des clients. 24 agences du Groupe sont relais ISO-EXT.

Depuis 2011, ISO-EXT est partenaire de la campagne «Mur-Mur» initiée dans le cadre du Plan Climat de l'agglomération grenobloise par l'ALE (Agence Locale de l'Energie).

En 2013, 130 000 m² de surfaces ont été isolés.

SWEETAIR

L'enseigne SWEETAIR est une offre complète de produits et services liés aux énergies renouvelables www.sweetair.fr. Elle propose aux particuliers et professionnels des solutions concrètes d'économies d'énergie. L'offre classique des matériaux de construction est complétée par SWEETAIR avec des solutions clés en main, fournies et posées, de chauffage, ventilation, production d'eau chaude sanitaire et d'électricité grâce à des panneaux photovoltaïques.

RESEAU ENERGIE HABITAT

RESEAU ENERGIE HABITAT est une démarche nationale portée par un GIE dont le Groupe SAMSE est l'un des membres fondateurs. REH a pour objet d'accompagner tous les projets de rénovation énergétique. www.reseau-energie-habitat.fr

En 2012, RESEAU ENERGIE HABITAT a consolidé ses actions d'accompagnement de projets globaux de rénovation et d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments existants. Il a apporté aux clients des réponses sur les postes de la rénovation énergétique, tout en les guidant pour leur financement.

213 projets ont été captés et 23 audits énergétiques ont été réalisés grâce à l'implantation, au sein d'agences du Groupe, de corners spécialisés.

Pour faire connaître cette offre, des animations ont été organisées en agence, «Semaine de la Rénovation» : 8 animations pour SAMSE et 5 animations pour GAMAG.

L'accompagnement des clients

De nouvelles initiatives ont été prises en 2013, pour accompagner les clients vers de nouvelles démarches ou être au plus près de leurs attentes.

L'activité négoce a déployé une offre de services pour ses artisans : «Primes Rénovation», primes issues du dispositif des Certificats d'Economie d'Energie.

Ce dispositif mis en place en 2005 par le gouvernement français a pour but d'inciter à la rénovation énergétique des bâtiments. Les travaux générant des économies d'énergie peuvent être transformés en Certificats d'Economie d'Energie (CEE) et revendus à des sociétés contraintes de respecter des quotas sous peine de pénalités.

Grâce au partenariat avec CAPITAL ENERGY, les artisans peuvent ainsi proposer à leurs clients des primes substantielles pour financer leurs travaux de

rénovation (isolation, remplacement de fenêtres, changement d'équipements thermiques).

En 2013, 351 artisans ont signé un contrat de partenariat pour que leurs clients bénéficient de cette offre et 190 opérations de rénovation ont été traitées et valorisées, soit l'équivalent de 34 474 899 kwh cumac d'économie d'énergie.

L'agence SAMSE de Bourg d'Oisans (Isère) a signé un partenariat avec la Communauté de communes de l'Oisans : une aide complémentaire est accordée aux particuliers qui prennent leurs matériaux à l'agence pour la rénovation thermique de leur résidence principale.

Une plateforme déportée a été mise en place afin d'apporter des solutions logistiques et de services aux chantiers de la ZAC presqu'île de Grenoble. Une «zone de transit» au cœur de la ZAC réservée aux entreprises du BTP travaillant sur ces chantiers a été créée. Cela permet de réduire les GES et les embouteillages, de causer moins de stress et de diminuer les accidents (ouvriers ou riverains). Un Groupement d'Intérêt Economique a été fondé avec les sociétés SAMSE/REXEL/ZANON et des partenariats forts ont été conclus pour répondre à l'ensemble des corps d'état.

Les clients sont toujours suivis lors de rencontres techniques sur les thèmes de la RT 2012 et de l'étanchéité à l'air. 4 sessions ont été organisées en 2013. 270 personnes ont été sensibilisées sur ces sujets au cours de l'année, soit une moyenne de 67 personnes par soirée : SAMSE Centre Isère, SAMSE Alpes de Haute - Provence, REMAT Voiron, SAMSE Grand Lyon.

En 2013, les clients professionnels ont été accompagnés :

- 40 études thermiques en neuf ont été réalisées avec comme partenaire SYNERGISUD
- 3 newsletters RT 2012, Energies Renouvelables et Etanchéité à l'Air ont été envoyées à 15 000 clients en compte.
- Des partenariats ont été conclus pour les tests d'étanchéité à l'air et pour des attestations RT 2012 : UBAT et CETII.

M+ MATERIAUX a, depuis 2012, son premier centre expert BBC à Narbonne (11) qui comporte des maquettes de solutions BBC et des espaces SWEETAIR pour les solutions énergies renouvelables, ISO-EXT et REH. Elle a remporté le prix «spécial point de vente» lors des trophées du négoce (Groupe Le Moniteur), grâce à ce centre expert.

ETS PIERRE HENRY ET FILS, négociant en gros de bois, accueille très régulièrement ses clients sur son site de Saint Hilaire du Rosier. C'est l'occasion pour eux de connaître les locaux, rencontrer les collaborateurs tout en découvrant les gammes de produits proposés.

Pour sa 2^{ème} édition, SAMSE a organisé, en 2013, un salon «Innovation entre Pros» à Chambéry pour ses clients professionnels.

3 050 visiteurs et 278 fournisseurs exposants ont été accueillis sur un espace de 10 000 m² d'exposition et de réception.

Ce salon, placé sous le signe de la RT 2012, était à la fois un forum de discussion et d'échanges d'expériences pour les fournisseurs, clients, prescripteurs et collaborateurs de SAMSE et également une plateforme pédagogique à la disposition des visiteurs. A ce titre, un parcours RT 2012 a permis l'accompagnement des professionnels à chaque étape du nouveau permis de construire 2013 avec EFFINERGIE, QUALIBAT, NEOPOLIS, SYNERGISUD et ENERGIE POSITIVE comme partenaires.

Les activités du négoce ont également participé au salon Eurobois de Lyon, au Salon du Bois à Grenoble, à la Biennale de l'Habitat Durable de Grenoble, aux Artisanales de Modane, au Congrès des Maires de l'Isère à Bourgoin-Jallieu, à la Foire de Grenoble et au Salon Paysalia à Lyon. D'autres sociétés du Groupe ont participé à des salons : GAMAG au Salon de l'Habitat à Alès, les magasins LA BOITE A OUTILS de Gap et Briançon à la foire de Gap.

Pour améliorer la qualité de service et d'accompagnement des clients, une enquête satisfaction clients a été lancée en 2012. Depuis 2 ans, 8 615 clients de SAMSE ont été interrogés. Les résultats du baromètre sont communiqués chaque année afin d'apporter une amélioration constante des services et de l'accueil dans les agences. En 2013, 71 agences de SAMSE ont pris part à cette enquête, 5 013 entretiens téléphoniques de 12 minutes en moyenne ont été réalisés avec des clients professionnels du BTP, des clients professionnels hors BTP et des particuliers en compte pour établir un bilan annuel sur leur satisfaction. A la suite des résultats, 468 plans d'actions ont été lancés.

L'activité bricolage a lancé en 2013, une démarche «Satisfaction Clients» (détaillée en page 83) incluant une formation des collaborateurs et profitant à l'ensemble de sa clientèle.

Le site internet de LA BOITE A OUTILS a totalement été revu pour proposer un webzine, c'est-à-dire un

magazine web à l'attention des «bricoleurs» amateurs pour les aider et les conseiller dans leurs travaux : des fiches mensuelles de conseils pratiques et de mise en œuvre sur des thèmes de saison, avec vidéo à l'appui.

Depuis 3 ans, 6 magasins proposaient sur quelques jours une opération dépôt - vente de produits et matériel d'occasion appelé «Brico-troc». Le déposant reçoit un bon d'achat lors de la remise et l'acheteur acquiert du matériel d'occasion à prix très intéressant. Devant la demande des clients en constante augmentation, cette opération a été pérennisée toute l'année dans deux magasins. C'est aussi le moyen de donner une seconde, voire une troisième vie à des produits.

[L'accompagnement de concert avec des fournisseurs locaux](#)

Le Groupe tient à conserver des relations privilégiées avec ses fournisseurs locaux pour trois raisons.

1) Le Groupe est attaché à son appartenance à une région.

Le tableau ci-dessous indique le ratio des fournisseurs «régionaux» au sens de l'implantation des sociétés du Groupe, nationaux, européens et internationaux, en fonction des activités négoce et bricolage. Ce ratio traduit la volonté du Groupe de rester «local» dans tous les domaines :

Répartition des fournisseurs par origine géographique

	Activité négoce		Activité bricolage	
	ratio en pourcentage			
	2012	2013	2012	2013
Nationaux	78,6%	77,7%	83,6%	86,3%
dont régionaux	55,0%	52,0%	24,9%	28,0%
Européens	21,0%	22,1%	11,2%	9,6%
Internationaux	0,4%	0,2%	5,2%	4,2%

2) Le Groupe reste en étroite collaboration avec ses fournisseurs pour apporter des solutions techniques.

3) Le Groupe s'appuie sur leur savoir-faire et leur technicité pour proposer des formations aux clients. En 2013, des journées techniques ont été organisées par les fournisseurs directement en agences : 8 journées pour l'activité «Isolation» et 6 journées pour l'activité «Couverture». L'ensemble des agences proposent également, directement, avec les fournisseurs des journées d'information pour leurs équipes terrain.

Engagée aux côtés de ses fournisseurs

Promouvoir la responsabilité sociétale de ses fournisseurs et sous-traitants

Achats écologiques, respect du droit du travail chez les fournisseurs du Groupe.

Les fournisseurs

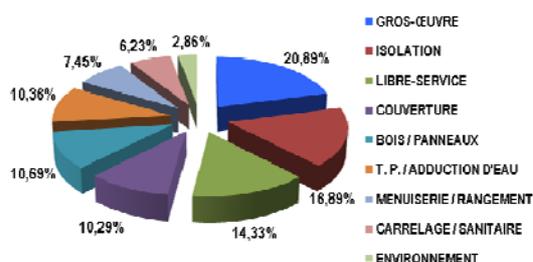
Les fournisseurs proposent au fil des années de plus en plus de produits respectueux de l'environnement, améliorant la performance énergétique d'un bâtiment. Le Groupe peut ainsi offrir à ses clients un panel de produits qui s'étaye d'année en année.

Dans l'activité négoce, il n'est pas possible de quantifier le ratio références de produits ou matériaux dans ces domaines sur l'ensemble des plans de vente et le chiffre d'affaires correspondant. Les fournisseurs ont une démarche souvent éco-responsable avec des produits labellisés mais cette information n'est pas recensée à ce jour, sauf pour le label PEFC FSC.

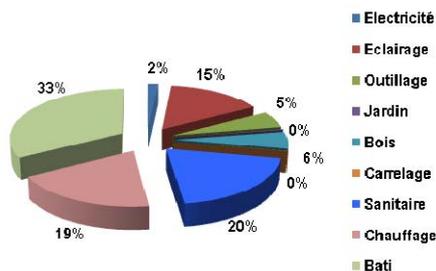
Pour l'activité bricolage, les références de ces produits ou matériaux dans ces domaines représentent 6,35 % du chiffre d'affaires pour tous les magasins de bricolage.

La répartition pour les 2 activités se fait comme suit selon les activités :

Répartition par activité/négoce



Répartition par activité/bricolage



Les services achats travaillent de concert avec leurs fournisseurs pour référencer plus de produits liés à la performance énergétique comme avec ISOVER : de 55 % de produits référencés en 2012, ils sont passés à 62 % en 2013. Ce service porte une attention particulière aux labels : CE, NF, FSC et PEFC comme à ceux qui sont liés à la RT 2012, aux qualités thermiques et acoustiques.

Les fournisseurs de l'activité négoce, étant majoritairement les leaders dans leur marché, souvent à la pointe de la technologie et répondant aux normes et aux spécificités de la RT 2012, le Groupe a décidé de s'appuyer sur eux en termes de formation auprès des équipes et des clients par le biais de réunions techniques. L'activité négoce a souhaité également faire évoluer ses plans de vente et de stock pour répondre au marché lié à la RT 2012. Le Groupe crée ainsi de la valeur partagée en impliquant les fournisseurs et les professionnels du bâtiment dans sa démarche d'entreprise responsable.

C'est pourquoi, en 2013, il a adressé, à l'ensemble de ses fournisseurs représentatifs, un questionnaire portant sur le respect des règles du droit du travail selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et sur leur positionnement à ce sujet.

Les réponses ont ensuite été collectées pour être répertoriées et restituées. Cette première démarche va dans le sens d'un engagement du Groupe en matière de politique d'achat «sociétale». Coté activité négoce, 55 % des fournisseurs ont répondu au questionnaire. Pour l'activité bricolage, 67 % des fournisseurs français et européens ont répondu.

Pour 2014, les fournisseurs des activités négoce et bricolage qui n'ont pas encore répondu seront relancés et cette clause figurera dans les conditions générales d'achats en 2015 pour l'activité négoce. L'objectif de l'activité bricolage est d'obtenir 90 % de retour.

Pour la norme REACH, l'activité bricolage a prévu dans son contrat-cadre avec l'ensemble de ses fournisseurs, que ceux-ci s'engagent à ne leur fournir que des produits dont les composants ont satisfait aux obligations de la norme REACH.

Les certifications bois

Le Groupe, dont le cœur d'activité est la vente de matériaux de construction pour des professionnels, vend notamment du bois : plusieurs essences, plusieurs usages, des dérivés. Il a souhaité faire preuve de diligence raisonnée dans son approvisionnement en bois.

Ainsi, il a initié une démarche afin que les bois et ses dérivés vendus par les sites spécialistes et multi spécialistes soient certifiés PEFC et FSC ou s'inscrivent dans le cadre de la charte environnementale tenant compte de la RBUE (Règlementation sur le Bois de l'Union Européenne).

En 2005, ETS PIERRE HENRY ET FILS a obtenu la certification PEFC et FSC (certificat renouvelé annuellement depuis). En 2011, 12 agences du négoce ont validé la certification PEFC et FSC et en 2012, on dénombre 85 agences certifiées PEFC et FSC. Le Groupe a validé, cette année là, la Charte Environnementale et obtenu comme performance 3 feuilles d'Érable (sur une échelle de 4). Cette charte garantit la diligence raisonnée appliquée sur tous les produits non certifiés. 107 agences sont à ce jour certifiées PEFC et FSC.

Les certificats PEFC et FSC sont valables pendant 5 ans sous réserve de validation des audits annuels (environ une quinzaine d'agences auditées par an).

Le Groupe prévoit d'intégrer M+ MATERIAUX et DORAS dans son périmètre de certification pour 2015. A ce jour, seules les enseignes SAMSE, BOIS MAURIS ODDOS, BLANC MATERIAUX, GAMAG, LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES, et ETS PIERRE HENRY ET FILS sont certifiées.

La sous-traitance

Le Groupe recourt très peu à la sous-traitance. Des prestataires peuvent être amenés à faire appel à celle-ci :

- Lors de la construction ou de la réhabilitation des sites. Le marché de travaux encadre strictement ce recours.
- Dans le domaine du transport, soit pour la livraison aux clients, soit depuis les plateformes logistiques jusqu'aux sites.

Engagée auprès d'autres parties prenantes

Adopter une démarche d'entreprise citoyenne

Pour 2013, le Groupe a alloué un budget de 572 K€ (pour l'activité négoce hors DORAS, M+ MATERIAUX et sans l'activité bricolage), pour soutenir de nombreux projets humanitaires, associatifs, sportifs et culturels.

Que ce soit dans un but associatif, humanitaire, sportif ou culturel, l'esprit de partenariat guide les actions du Groupe à tous les niveaux de son organisation.

Il souhaite donner la priorité à un travail d'équipe et partager avec ses partenaires la vision et la réalisation d'un projet collectif quelque soit son domaine. La randonnée cycliste qui est organisée depuis 2 ans réunissant des fournisseurs, des clients, des collaborateurs et leur famille en est l'illustration.

Le sens humanitaire

En 2007 l'enseigne DORAS a créé l'association AMBATOMANGA qui initie des actions humanitaires touchant à l'éducation et à la construction dans des pays en voie de développement ou des zones défavorisées. Elle soutient un projet à Madagascar : la réhabilitation de maisons anciennes situées dans le domaine de l'école FJKM AMBATOMANGA, pour proposer aux professeurs issus de la capitale, des logements modernes et confortables leur permettant de passer la semaine sur le site de l'école.

En 2009, les salariés du Groupe SAMSE ont créé l'association POUR CONSTRUIRE, pour soutenir, développer ou participer directement à des projets à caractère humanitaire.

Après avoir aidé l'association ASMAE - SOEUR EMMANUELLE à fonder une cellule de Psychomotricité au Caire en Egypte, l'association a soutenu en 2012 le centre WEMA, qui accueille depuis 1993 des jeunes filles maltraitées à Mombasa, au Sud du Kenya.

En 2013, le Groupe a également aidé financièrement le «Club NEGOBOIS» qui regroupe des industriels et négociants du secteur du bâtiment et soutient des actions solidaires à travers le «Fonds d'Action NEGOBOIS», en sollicitant également la générosité de leurs clients distributeurs.

Ce Club est partenaire historique de SOS VILLAGES D'ENFANTS, depuis 2001. Il met toute son expertise et son réseau de professionnels à la disposition de l'association pour la faire bénéficier de dons en nature, de mécénat financier et de compétences. Les projets sont en lien avec leur cœur de métier : la construction et la rénovation.

Le sponsoring

Le sport transmet des émotions et des valeurs qui sont proches de celles du Groupe : engagement individuel et collectif, partage des succès et des échecs, dépassement de soi, esprit d'équipe. C'est pourquoi, le Groupe s'associe à de nombreuses équipes qui portent haut et fort les couleurs de son territoire : des équipes de hockey sur glace (Isère et Hautes - Alpes), des équipes de football (Savoie, Haute - Savoie, Ardèche et Isère), des équipes de rugby iséroises, des équipes de hand-ball (Savoie et Ardèche).

Depuis 2 ans, le Groupe est parrain d'évènements sportifs de renommée nationale : la course de ski-alpinisme PIERRA MENTA, la coupe de la fédération de ski alpin à Courchevel, le NORDIC Ski Challenge, le Trophée ANDROS, les 4 jours cyclistes de Grenoble. Il parraine également des évènements sportifs locaux : la course pédestre EKIDEN à Grenoble, la 1^{ère} nuit du ski au Collet D'Allevard, le trail de Monteynard, le semi-marathon Grenoble - Vizille, le club de natation de Seyssinet et Sassenage Nat2S.

Des cadeaux ont été offerts par les agences SAMSE aux vainqueurs du challenge en ski alpin - Université Européen. Le Groupe soutient également l'équipe des jeunes espoirs du ski alpin.

Le sponsoring se double parfois d'un profil solidaire ou humanitaire lorsqu'il soutient :

- L'association «Sport dans la ville» dans le Rhône, association d'insertion par le sport. L'ensemble des programmes mis en place permet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des 3 500 jeunes inscrits à l'association.
- Une équipe féminine du 4L Trophy au Maroc par l'agence de SAMSE Digne. Cette course automobile réservée aux étudiants a surtout un but solidaire : elle a permis l'ouverture de 4 classes et 20 000 enfants profitent des fournitures distribuées par les participants.
- Des participantes ardéchoises au 4L Trophy au Maroc par SAMSE de Ruoms sponsorisées aussi dans le cadre de cette démarche sportive et solidaire : distribution de 50 kg de fournitures scolaires dans les écoles en partenariat avec l'association ENFANTS DU DESERT.
- La manifestation «Sport en fête» organisée par le Département du Rhône.

Le mécénat

En 2011, le Groupe a été partenaire de l'association DES VALLEES ET DES COEURS pour le projet de la

MAISON DES PARENTS RONALD MAC-DONALD. Il a fourni des matériaux qui ont contribué à l'édification de leur neuvième Maison, à La Tronche (Isère). La mission de la MAISON DES PARENTS est de recréer l'univers familial en proposant un logement aux familles des enfants hospitalisés. Il a poursuivi cet engagement en 2013 par un don.

En 2012, le Groupe a parrainé la construction du nouveau refuge du Goûter en apportant son soutien financier mais aussi en fournissant des matériaux par l'intermédiaire des enseignes SAMSE à Annecy et BOIS MAURIS ODDOS à Argonay. Ce symbole international de l'alpinisme, situé à 3 835 mètres d'altitude dans le massif du Mont-Blanc, est devenu un modèle de bâtiment basse consommation en haute montagne, respectant les caractéristiques HQE. Il a poursuivi cet engagement en 2013 par un don.

En 2013, SAMSE a soutenu la Biennale de l'Habitat Durable de Grenoble. Les enjeux majeurs de l'éco-cité d'aujourd'hui et de la ville de demain étaient au cœur des débats de la 4^{ème} édition de la Biennale de l'Habitat Durable de la ville de Grenoble.

Quatre grands thèmes ont été abordés lors de cette Biennale : Ecocité et Ecoquartiers, rénovation thermique, nouvelle donne énergétique et l'humain au cœur de la ville durable

Afin de réduire au maximum l'impact écologique et climatique de l'évènement, les supports de présentation et de communication ont été totalement dématérialisés. Cette approche novatrice a permis un échange d'informations optimal et durable qui répond totalement aux enjeux environnementaux de la ville.

Une plateforme communautaire, complémentaire au site internet, a été créée. A travers cet outil interactif devenu espace de réflexion, les professionnels et les spécialistes ont pu échanger à tout moment avec des experts du monde entier. Durant deux jours, les débats ont été filmés et diffusés en direct sous forme d'un talk show sur TERRE TV ainsi que sur l'ensemble des sites web partenaires médias, institutions et entreprises.

Des dons ont été faits à l'Association «ARC-ENCIEL» : association qui réalise les rêves des enfants malades et «AUX PETITES SŒURS DES PAUVRES» qui accueillent dans des maisons de type familial sur les cinq continents, les personnes âgées les plus démunies, en cherchant à répondre à leurs aspirations profondes.

Le mécénat culturel et solidaire répond régulièrement aux demandes d'associations, dans toute la zone géographique d'implantation du Groupe. Pour exemple, depuis plusieurs années, le Groupe soutient, par une participation financière, le centre culturel grenoblois MC2, au programme éclectique en musique, danse et théâtre. En 2013, le festival de Musique «FESTIV ALUNA» de Ruoms, «GUITARE EN SCENE» et le festival de musiciens amateurs de guitares qui se déroule à Saint Julien en Genevois ont bénéficié du soutien de SAMSE.

Développer l'engagement sociétal

Contribuer au développement humain et économique des régions où le Groupe est présent.

Il tient à se développer en restant centré sur son cœur de métier et en gardant un concept d'implantation et de commercialisation «à taille humaine».

L'impact territorial, économique et social

Il contribue au développement local lorsque 4 545 K€, soit la valeur des impôts locaux, sont versés à plusieurs collectivités territoriales.

La taxe d'apprentissage d'une valeur de 3 921 K€ est uniquement distribuée à des écoles situées dans la zone d'implantation géographique des sites du Groupe. Cela concerne 145 écoles (pour SAMSE et LA BOITE A OUTILS).

Le Groupe favorise l'emploi et le développement local, sur ses territoires d'implantation, en participant de manière très active aux salons de recrutement régionaux et par sa communication sur les réseaux sociaux.

En partenariat avec 2 groupements (GEIQ et GE BEST), la plateforme logistique de Brézins a embauché 7 collaborateurs en contrat à durée indéterminée depuis 3 années.

Le Groupe, lors de ses nouvelles implantations ou réaménagements de sites, privilégie les artisans et les professionnels locaux pour collaborer sur ces projets. Cela permet de contribuer à maintenir l'activité dans le tissu local.

Avec la reprise de 9 agences de négoce qui appartenaient à VM MATERIAUX dans le Sud-Ouest de la France et le rachat de ISO-NEG (33) et VAUDREY (51), une centaine d'emplois ont ainsi pu être préservés. DORAS a ouvert les sites d'exploitation à Tonnerre (89) à la suite du rachat d'un fonds de commerce avec le maintien de 4 emplois, à Bourbon Lancy (71) avec 2 collaborateurs. La création d'un Pôle Transport Franche Comté à Besançon a permis de créer 10 emplois.

A Dijon, rue du Docteur Quignard, l'emploi de 14 collaborateurs a été maintenu pendant les travaux de rénovation de la nouvelle agence. DORAS a souscrit à l'augmentation de capital de DESIA à Houtaud (25) à hauteur de 9,09 % du capital, ce qui contribue au développement de son activité. Cette société fabrique notamment des granulés, combustibles pour les poêles à bois.

DORAS a reçu le prix spécial du Conseil d'Administration du CERCLECOM (récompensant les initiatives dans le domaine de la communication) pour son salon 100 % Pros de 2012 qui a été un événement au retentissement régional en Bourgogne. Cela a permis de promouvoir l'entreprenariat de DORAS.

Pour mieux s'inscrire dans la vie locale, les agences SAMSE du Sud-Ardèche, participent à l'Assemblée Générale des architectes de Drôme Ardèche.

L'impact sur les populations riveraines et locales

Le Groupe réalise différentes actions sur son territoire d'implantation dans des domaines variés en participant à la réinsertion des sportifs dans le monde du travail (JOB DES PROS), à la Nuit de l'orientation, à des conférences sur les nouvelles technologies, aux évolutions du monde de la construction et des produits, aux émissions de télévision sur différents thèmes (économie, recrutement), à l'accueil de stagiaires écoles et de personnes dans le cadre de parcours de réinsertion professionnelle.

Depuis 3 ans, des sites du Groupe sont sollicités pour participer à l'émission télévisuelle «TOUS ENSEMBLE», diffusée sur TF1 et venir en aide à des personnes en détresse personnelle pour la réalisation et la rénovation de leur logement. Les sites sélectionnés sont proches géographiquement de ces projets. Ils ont fourni des matériaux et ont ainsi, par leurs actions, permis de se rapprocher des riverains.

Pour créer le contact avec ses parties prenantes, ETS PIERRE HENRY ET FILS a convié 15 pompiers de différentes casernes iséroises à venir découvrir leurs locaux et leurs activités pour une meilleure compréhension mutuelle des métiers de chacun.

En 2013, une borne électrique, à usage gratuit, pour tout conducteur d'un véhicule électrique a été installée sur le site de l'agence SAMSE à Gap. Cette borne est mise à disposition des gapençais et de tout visiteur de passage. Une borne électrique a également été mise en place au magasin LA BOITE A OUTILS de La Tour du Pin (Isère) avec la même finalité.

Un autre exemple de service apporté aux habitants locaux et aux touristes : 6 porte-outils, réalisés par des artisans locaux, ont été fournis à la station de Pra Loup par l'agence SAMSE de Barcelonnette. Ils ont été mis à disposition des skieurs gracieusement pour régler leurs équipements.

La participation à des projets associatifs locaux

Deux collectes annuelles de sang sont organisées au siège SAMSE depuis 2003. Ces dons du sang réalisés sur le lieu de travail permettent de faire participer les collaborateurs en leur évitant de se déplacer. Cette formule a permis de fidéliser les donateurs et de contribuer à cette démarche solidaire.

Le Groupe a soutenu financièrement le Réseau-Entreprendre local dont la mission est de participer à la réussite de nouveaux entrepreneurs créateurs d'emplois et de richesses.

Son cœur de métier est l'accompagnement par des chefs d'entreprise et un financement sous forme de prêts d'honneur, particulièrement intéressants pour leur effet de levier sur les autres financements, notamment bancaires.

Dans l'activité bricolage, toute participation financière inférieure à 1 000 € versée par un magasin pour soutenir une ou des associations locales, se fait directement sans aval de la Direction Générale.

Cette règle permet ainsi de faire des petites actions en local qui créent des liens avec les parties prenantes : riverains, collectivités publiques.

Pour le négoce, la gestion décentralisée dans ce domaine laisse aux agences une grande autonomie dans la conduite de leurs actions financières en soutien aux parties prenantes locales.

Des initiatives ont permis de soutenir des associations de leur terroir dans leurs démarches humanitaires et solidaires. SAMSE Haute-Savoie a soutenu «le défi de Valérie», du prénom de l'épouse d'un collaborateur, qui a parcouru 6 000 kms pour faire un tour de France à vélo afin d'évaluer ses forces et promouvoir l'activité physique comme complément aux traitements contre le cancer.

Pendant 24 heures, 1 équipe de 10 personnes des agences de SAMSE de Haute-Savoie se sont relayées pour skier et faire le plus de kilomètres possibles. En participant à «Glisse du cœur», ils ont augmenté le montant des dons au profit de l'association «Les puits du Désert».

Depuis plus de 10 ans, des collaborateurs participent au cross des enfants malades, dont les dons récoltés, grâce aux inscriptions, bénéficient à l'amélioration des conditions d'hospitalisation des enfants au CHU de Grenoble.

Note méthodologique

Certaines rubriques obligatoires du décret n'ont pas été évoquées :

- La répartition des effectifs par zone géographique semble peu pertinente car l'activité du Groupe s'exerce sur le territoire français uniquement et majoritairement sur la région Sud-Est de la France.
- L'élimination du travail forcé et obligatoire et l'abolition effective du travail des enfants ont été exclues. En effet, le Groupe n'étant implanté qu'en France, respecte les règles du droit du travail interdisant le travail forcé ou obligatoire et celui des enfants. En 2013, un questionnaire a été adressé aux fournisseurs du Groupe sur le respect des règles de l'OIT pour connaître leur positionnement par rapport à ces règles. Des relances seront faites en 2014.
- Les mesures de prévention de l'air, la réduction et la réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ont été exclues car l'activité non industrielle du Groupe a peu d'impact dans ces domaines.
- La prise en compte des nuisances sonores et autres formes de pollution en dehors de celles liées au gaz à effet de serre a été écartée car ces nuisances ne sont pas significatives dans l'activité du Groupe.
- Les actions en faveur des droits de l'homme : le rayon d'actions et d'engagements du Groupe se limite au territoire français où les droits de l'homme sont respectés. En 2013, un questionnaire a également été adressé aux fournisseurs du Groupe sur le respect des règles de l'OIT.
- Des indicateurs comparés d'année en année, dans le volet environnemental ont une mention à chiffre d'affaires constant. Les données ont été ramenées au même chiffre d'affaires que l'année de départ pour permettre une comparaison avec un même périmètre, sans tenir compte des variations de nombres de sites et de l'activité fluctuante.
- Certains indicateurs n'ont pas été comparés car le périmètre des données a fortement évolué entre les deux années de référence.
- Les consommations d'électricité, de gaz et de fioul domestique ont été pondérées avec le degré jour unifié (DJU) pour intégrer la variabilité des conditions météorologiques d'une année sur l'autre et ainsi lisser la consommation de chauffage.

Les indicateurs de la RSE du Groupe SAMSE exercice 2013

<i>Grenelle 2 article 225</i>		<i>GRI 4</i>	<i>Page</i>
Indications à rapporter			
Périmètre de reporting et intégration des entités significatives	Samse, Doras, Claude Matériaux, M+ Matériaux, Lignières, Gamag, Sud-Appro, Blanc Matériaux, Bois Mauris Oddos, Ets Pierre Henry et Fils, Les Comptoirs du Bois Associés, Christaud, Célestin Matériaux, BTP Distribution, Transports Schwartz, Remat, Cléau, Outimat, Sweetair France, La Boite à Outils et Get Electric.	G4-17	toutes
Informations sociales			
Emplois			
Effectif total	<p>Descriptif : salariés liés à l'employeur par un contrat de travail en cours d'exécution ou suspendu à l'occasion de congés ou de maladie et ce, quelle que soit la nature de ce contrat</p> <p>Modalités de collecte : retraitement de données du logiciel People Net Meta 4, collecte manuelle non gérée dans ce système</p> <p>Système d'information utilisé : People Net</p> <p>Exclusion : les salariés extérieurs à l'entreprise ne sont pas pris en compte (intérimaires, stagiaires, salariés appartenant à une entreprise extérieure)</p> <p>Spécificités : à répartir par sexe, âge, type de contrat, ancienneté et temps de travail (temps plein / temps partiel)</p> <p>Circuit de validation : DRH</p>	G4-10	19
Répartition des salariés par sexe	<p>Descriptif : à partir de l'effectif total au 31 décembre 2013</p> <p>Modalités de collecte : retraitement de données du logiciel People Net Meta 4, collecte manuelle non gérée dans ce système</p> <p>Système d'information utilisé : People Net</p> <p>Exclusion : cf. effectif total</p> <p>Circuit de validation : DRH</p>	G4-10	19
Répartition des salariés par âge	<p>Descriptif : moyenne d'âge établie à partir de l'effectif total au 31 décembre 2013</p> <p>Modalités de collecte : retraitement de données du logiciel People Net Meta 4, collecte manuelle non gérée dans ce système. Pyramide des âges réalisée pour 2013 suivant l'effectif géré dans le SIRH.</p> <p>Système d'information utilisé : People Net</p> <p>Exclusion : cf. effectif total</p> <p>Circuit de validation : DRH</p>	G4-10	25
Répartition des salariés par zone géographique	Indicateur non pertinent car le Groupe n'est présent que sur le territoire français	G4-10	-
Embauches et départs	<p>Descriptif : taux de turn-over</p> <p>Modalités de collecte : cela comprend les licenciements, démissions, ruptures conventionnelles, fins de périodes d'essais, départs à la retraite, décès divisés par l'effectif moyen mensuel en CDI</p> <p>Système d'information utilisé : People Net</p> <p>Circuit de validation : DRH</p>	G4-LA1	23
Rémunérations	<p>Descriptif : montant global, pourcentage du chiffres d'affaires et charges salariales</p> <p>Modalités de collecte : bilan consolidé</p> <p>Source : service consolidation</p> <p>Circuit de validation : DRH</p>	G4-LA2	19
Evolution des rémunérations	<p>Descriptif : comparatif des données ci-dessus</p> <p>Modalités de collecte : bilan consolidé</p> <p>Source : service consolidation</p> <p>Circuit de validation : DRH</p>	G4-EC1	19
Organisation du travail			
Organisation du temps de travail	<p>Descriptif : selon la législation française du Code du travail et les accords "Temps de travail"</p> <p>Circuit de validation : DRH</p>	G4-HR1	25
Absentéisme	<p>Descriptif : répartition du nombre de jours d'absence pour les salariés liés à l'employeur par un contrat de travail en cours d'exécution selon le motif, à partir de l'effectif total au 31 décembre 2013</p> <p>Modalités de collecte : retraitement de données du logiciel People Net Meta 4, collecte manuelle non gérée dans ce système</p> <p>Système d'information utilisé : People Net</p> <p>Exclusion : les jours de congés payés et jours fériés. De même, les salariés extérieurs à l'entreprise ne sont pas pris en compte (intérimaires, stagiaires, salariés appartenant à une entreprise extérieure)</p> <p>Circuit de validation : DRH</p>	G4-LA 1	19

<i>Grenelle 2 article 225</i>		<i>GRI 3.1.</i>	<i>Page</i>
Relations sociales			
Organisation du dialogue social	Descriptif : respect de la législation française en la matière Spécificités : 100 % des salariés sont couverts par la convention collective Circuit de validation : DRH	G4-11	20
Bilan des accords collectifs	Descriptif : accords collectifs signés en 2013 Circuit de validation : DRH	G4-11	19-20
Santé & sécurité			
Conditions de santé et de sécurité au travail	Descriptif : liste des actions Modalités de collecte : année 2013 Circuit de validation : Directeur Juridique	G4-LA 5 & G4-HR 7	21-22
Bilan des accords signés avec les organisations syndicales en matière de santé & sécurité au travail	Modalités de collecte : année 2013 Circuit de validation : Directeur Juridique	G4-LA 8	21-22
Fréquence et gravité des accidents du travail	Modalités de collecte : les données sécurité sont calculées sur le périmètre des sociétés gérées par le SIRH hors sociétés où le Groupe est minoritaire. Le taux global sur Taux de fréquence et Taux de Gravité qui est communiqué comprend les accidents du travail avec et sans arrêt. Circuit de validation : Directeur Juridique et DRH	G4-LA 6	22
Maladies professionnelles	Exclusion : ces informations ne sont pas disponibles de manière consolidée. Elles ne sont que partielles	G4-LA 6	-
Formation			
Politiques mises en œuvre en matière de formation	Modalités de collecte : année 2013 Système d'information utilisé : données gérées dans People Net, catalogue formation dans le SIRH, programmes et convocations aux formations Circuit de validation : DRH	G4-LA 10	22-23
Nombre total d'heures de formation	Descriptif : nombre d'heures de formation, pourcentage des charges de personnel hors charges sociales et nombre de stagiaires Source : bilan consolidé Exclusion : hors sociétés non gérées par le SIRH Circuit de validation : DRH	G4-LA 9 à G4-LA 11	22
Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques	Descriptif : pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens annuels Source : tableau de suivi Négocio UES SAMSE Circuit de validation : DRH	G4-LA 9 à G4-LA 11	23
Egalité de traitement			
Mesures prises en faveur de l'égalité hommes/femmes	Descriptif : accord sur l'égalité homme/femme Circuit de validation : DRH	G4-LA 13	19
Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Descriptif : actions mises en œuvre Modalités de collecte : année 2013 Système d'information utilisé : vidéos-témoignages sous-titrés pour les malentendants sur le site www.groupesamserecrite.fr Circuit de validation : DRH	G4-LA 12	25
Politique de lutte contre les discriminations	Descriptif : actions mises en œuvre Modalités de collecte : année 2013 Système d'information utilisé : site de recrutement, page ouverture/diversité, participation à des forums emploi Pôle Emploi Circuit de validation : DRH	G4-LA 12	25-26
Promotion et respect des stipulations des conventions OIT			
Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Descriptif : respect de la législation française en la matière Circuit de validation : DRH	G4-HR 4	20
Elimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession	cf. politique de lutte contre les discriminations	G4-HR 3	25-26
Elimination du travail forcé ou obligatoire	Exclusion : le Groupe n'étant implanté qu'en France, il respecte les règles du droit du travail français qui exclut le travail forcé ou obligatoire	G4-HR 6	-
Abolition effective du travail des enfants	Exclusion : le Groupe n'étant implanté qu'en France, il respecte les règles du droit du travail français qui exclut le travail des enfants	G4-HR 5	-

<i>Grenelle 2 article 225</i>		<i>GRI 4</i>	<i>Page</i>
Informations environnementales			
Politique générale en matière environnementale			
Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales	<p>Descriptif : plan d'action dans le cadre du bilan carbone et du plan climat local détaillé tout au long du volet environnemental</p> <p>Spécificités : un plan d'action qui peut évoluer dans le temps pour étoffer la démarche sur les questions environnementales</p>	G4-DMA	26
Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	<p>Descriptif : listes des actions menées en faveur de la formation et de l'information des collaborateurs sur cette thématique</p> <p>Modalités de collecte : actions sur l'année 2013</p> <p>Système d'information utilisée : intranet, logiciel, animations</p> <p>Circuit de validation : responsable RSE > Direction Générale</p> <p>Références documentaires : news intranet, affiches de communication</p>		26
Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Le détail figure page 62 du Document de Référence	G4-en 31	
Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement (sauf risque de préjudice)	Le détail figure page 62 du Document de Référence	G4-en 29	
Pollution et gestion des déchets			
Mesures de prévention, réduction et réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Exclusion : l'activité du Groupe n'est pas industrielle et a donc peu d'impact dans ces domaines	G4-EN 22	-
Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	<p>Descriptif : quantifier en tonnes la production et le type de déchets du Groupe, donner le ratio de leur destination. Lister les actions mises en place pour prévenir, recycler et éliminer les déchets autant ceux liés à l'activité que ceux que les clients peuvent générer</p> <p>Modalités de collecte : sur l'année 2012 pour les déchets ; actions de 2013</p> <p>Source : divers services pour les déchets</p> <p>Exclusion : pas de donnée chiffrée Sweetair France, Sud-Appro, Transports Schwartz, Lignièrès, Claude Matériaux, Get Electric, M+ Matériaux, Cléau, Outimat, Blanc Matériaux, Samse Garage Chateauvieux, La Boite à Outils S.A.V. Voglans</p> <p>Spécificités : pas de référent pour traiter du volet déchets, réduction et recyclage des déchets. Les déchets ont été extrapolés sur 6 mois car les registres ont été mis en place en juillet 2012. Pas de comparatif par rapport aux années précédentes car le périmètre des données a fortement évolué entre les deux années de référence.</p> <p>Circuit de validation : contrôleur de gestion régions pour les déchets.</p> <p>Références documentaires : QV Bilan Carbone et fichier excel ou autres</p>	G4-EN 23	29 à 31
Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	<p>Descriptif : pollution par le nombre de véhicules utilisés et par la consommation de carburants liée à l'activité du Groupe</p> <p>Modalités de collecte : sur les années civiles 2011 et 2012 pour le carburant et 2011 à 2013 pour les flottes de véhicules</p> <p>Source : service pôle matériel (camions, chariots), flotte VL</p> <p>Exclusion : autres typologies de pollution car elles ne sont pas significatives pour l'activité du Groupe.</p> <p>Pas de données pour Sweetair France, Claude Matériaux, Sud-Appro, Transports Schwartz, Samse Garage Chateauvieux, La Boite à Outils S.A.V. Voglans, Get Electric et M+ Roques pour le gasoil. BTP Distribution passe par un prestataire pour son fret aval donc pas de carburant pour les camions. La Boite à Outils a des données partielles pour le carburant des chariots élévateurs et des véhicules légers. Pas de données pour le carburant de Gamag, Lignièrès, Locouti et Remat, pas de donnée pour le carburant camions de la plateforme de Doras Gevrey-Chambertin, pas de donnée carburant pour les chariots pour Bois Mauris Oddos et Outimat. Les données flotte de VL ne concernent pas La Boite à Outils, M+ Matériaux, Lignièrès, Doras et Cléau.</p> <p>Spécificités : carburant, seules les données Groupe 2011 et 2012 ont pu être consolidées à chiffre d'affaires constant pour tenir compte de la fluctuation de l'activité.</p> <p>Circuit de validation : services pôle matériel, flotte VL, e-commerce</p> <p>Références documentaires : tableaux excel QV Bilan Carbone</p>	G4-EN 30	28

<i>Grenelle 2 article 225</i>		<i>GRI 4</i>	<i>Page</i>
Utilisation durable des ressources			
Consommation d'eau	<p>Descriptif : eau consommée en m³</p> <p>Modalités de collecte : 12 mois correspondant à l'année civile 2012</p> <p>Source : factures</p> <p>Exclusion : Sweetair France, Sud-Appro et Transports Schwartz, Samse garage Chateaufieux, La Boite à Outils S.A.V. Voglans et Get Electric.</p> <p>Spécificités : ne prend pas en compte l'eau récoltée par les récupérateurs d'eau de pluie</p> <p>Pas de comparatif par rapport aux années précédentes car le périmètre des données a fortement évolué entre les deux années de référence. 2 fuites d'eau ont été neutralisées : une consommation moyenne a été prise pour Samse St Savin et Doras Chenove</p> <p>Circuit de validation : contrôle de gestion ou comptabilité > service bâtiment</p> <p>Références documentaires : factures et tableau excel</p>	G4-EN 8	31
Mesures prises pour améliorer l'efficacité dans l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	<p>Descriptif : sites neufs ou réhabilités avec des récupérateurs d'eau de pluie</p> <p>Source : service technique</p> <p>Spécificités : non concerné par les restrictions d'eau. Usages limités aux besoins sanitaires, arrosage de végétaux extérieurs et pour le fonctionnement des systèmes de sécurité incendie</p> <p>Circuit de validation : responsable service technique</p>	G4-EN 10	31
Consommation de matières premières	<p>Descriptif : tout type de papier consommé en tonnes</p> <p>Modalités de collecte : sur l'année civile 2012</p> <p>Système d'information utilisé : fichier bilan carbone</p> <p>Exclusion : pas de donnée chiffrée pour Sweetair France, Sud-Appro, Transports Schwartz, Lignières, Claude Matériaux, Get Electric, Blanc Matériaux, Remat, Les Comptoirs du Bois Associés, Christaud, Lignières et Samse Garage Chateaufieux, La Boite à outils S.A.V. Voglans.</p> <p>Spécificités : ne prend en compte que le papier comme matière première car les activités du Groupe ne consomment pas d'autres matières premières. Pas de comparatif par rapport aux années précédentes car le périmètre des données a fortement évolué entre les deux années de référence.</p> <p>Circuit de validation : contrôle de gestion</p> <p>Références documentaires : QV Bilan Carbone</p>	G4-EN 1	31
Mesures prises pour améliorer l'efficacité dans l'utilisation des matières premières	<p>Descriptif : les mesures prises pour réduire la consommation de papier, son tri et son recyclage</p> <p>Modalités de collecte : sur l'année civile 2013</p> <p>Source : divers services et prestataires de collecte de papier, cf. gestion des déchets ci-dessus</p> <p>Exclusion et spécificités : pas de référent pour traiter du volet déchets, réduction et recyclages des déchets</p> <p>Circuit de validation : divers services et prestataires de collecte de papier</p>	G4-EN 1	31
Consommation d'énergie	<p>Descriptif : consommation d'électricité en kWh, de gaz en kWh-PCI, de fioul en litres</p> <p>Modalités de collecte : 24 mois correspondant aux années civiles 2011 et 2012</p> <p>Système d'information utilisé : fichier bilan carbone</p> <p>Exclusion : Sweetair France, Sud-Appro, Transports Schwartz, Samse Garage Chateaufieux, La Boite à Outils S.A.V. Voglans, Get Electric, la plateforme de Doras et M+ Matériaux uniquement sur l'électricité, le gaz et le fioul et M+ Roques pour le gasoil. Gamag et Remat n'ont pas fourni de donnée carburant. BTP Distribution passe par un prestataire pour son fret aval donc pas de carburant pour les camions. La Boite à Outils a des données partielles pour le carburant des chariots élévateurs et des véhicules légers.</p> <p>Spécificités : comprend toutes les consommations de carburant pour des sources fixes hors exclusion prévue ci-dessus, consolidées à chiffres d'affaires constant. Pour les consommations fioul domestique, électricité et gaz, les données ont été pondérées avec le degré jour unifié pour tenir compte des conditions météorologiques variables chaque année.</p> <p>Circuit de validation : contrôle de gestion et comptabilité</p> <p>Références documentaires : QV Bilan Carbone et fichier excel</p>	G4-EN 3	30
Mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	<p>Descriptif : les toitures photovoltaïques installées sur les bâtiments, propriété du Groupe et hors Groupe (leur surface en m²) ainsi que leur production d'énergie en kwc et le nombre de systèmes de chauffage-climatisation par aérothermie et géothermie.</p> <p>Modalités de collecte : sur les années civiles 2011 à 2013</p> <p>Source : société Sweetair France</p> <p>Exclusion : ne prend pas en compte l'énergie économisée ou la réduction des besoins mais seulement l'énergie produite ou récoltée</p> <p>Circuit de validation : sociétés concernés</p> <p>Références documentaires : tableau excel</p>	G4-EN 6	31

<i>Grenelle 2 article 225</i>		<i>GRI 3.1</i>	<i>Page</i>
Utilisation des sols	<p>Descriptif : tenir compte des sols lors de la phase de construction d'un bâtiment</p> <p>Modalités de collecte : cahier des charges de construction et de conception</p> <p>Source : service technique</p> <p>Circuit de validation : responsable service technique > Direction Générale</p>	G4-EN 26	31
Le changement climatique			
Rejets de gaz à effet de serre	<p>Descriptif : la quantité de consommation et d'émission de GES en tonnage équivalent CO₂</p> <p>Modalités de collecte : sur l'année civile 2012 sauf les sondages salariés et visiteurs réalisés en 2013</p> <p>Système d'information utilisé : fichier Bilan Carbone V7.1.04</p> <p>Exclusion : Samse garage Chateaufieux, La Boite à Outils S.A.V. Voglans, Sud-Appro et Transports Schwartz, Get Electric et Sweetair France. Pour les autres exclusions, se reporter à consommations carburant, papier, énergie et déchets.</p> <p>Spécificités : pas de comparatif par rapport aux années précédentes car le périmètre des données a fortement évolué entre les deux années de référence.</p> <p>Circuit de validation : services collecteurs ou responsable collecte en filiales > service informatique > responsable du bilan carbone</p> <p>Références documentaires : QV Bilan Carbone, tableau excel</p>	G4-EN 15 à G4-EN 17	27
Adaptation aux conséquences du changement climatique	<p>Descriptif : les actions mises en œuvre au sein du Groupe pour s'engager vis à vis du changement climatique</p> <p>Modalités de collecte : rappel des actions des années antérieures (toujours en cours) et des nouvelles en 2013</p> <p>Source : service communication ou autres et Direction Générale</p> <p>Spécificités : impossible de se limiter à une année. Les actions sont lancées une année mais sont poursuivies et doivent être pérennes pour répondre aux adaptations</p> <p>Circuit de validation : service communication ou autres > responsable du bilan carbone > Direction Générale</p> <p>Références documentaires : engagements écrits externes ou internes</p>	G4-EN 21	26 à 32
Protection de la biodiversité			
Mesures prises pour préserver et développer la biodiversité	<p>Descriptif : projet de compensation carbone et les sites en propriété étant proches de zones protégées ou de sites riches en biodiversité</p> <p>Modalités de collecte : données 2013</p> <p>Source : service immobilier, services techniques et sécurité, QV Bilan Carbone</p> <p>Spécificités : les produits répertoriés dangereux sont stockés dans des lieux fermés (locaux à poudre et liants) avec dalle au sol. Les cuves à fioul peuvent être enterrées ou aériennes. Pas de stratégie, action en cours et plan futur de gestion des impacts sur la biodiversité. La compensation carbone porte sur les trajets en train des collaborateurs et les trajets en avion des collaborateurs et des clients.</p> <p>Circuit de validation : services immobiliers, services techniques et sécurité > Direction Générale</p> <p>Références documentaires : titres de propriété, documents administratifs, attestation de compensation</p>	G4-EN 11 à G4-EN 13	32
Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable			
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société			
En matière d'emploi et de développement régional	<p>Descriptif : nombre de création ou maintien d'emplois</p> <p>Modalités de collecte : année 2013</p> <p>Source : les personnes chargées de créer les nouveaux établissements ou qui gèrent les rachats de sociétés et de fonds de commerce</p> <p>Circuit de validation : responsable droit des sociétés > Direction Générale</p> <p>Références documentaires : actes juridiques</p>	G4-EC 7 & EC 8	38
Sur les populations riveraines ou locales	<p>Descriptif : participation à des projets associatifs locaux et différentes animations locales</p> <p>Modalités de collecte : articles de communication sur le sujet en 2013</p> <p>Source : service communication</p> <p>Spécificités : les projets associatifs ne sont pas tous répertoriés car l'autonomie de gestion de chaque site fait que l'information ne remonte pas systématiquement</p> <p>Circuit de validation : service communication et marketing > Direction Générale</p> <p>Références documentaires : journaux internes, tous supports de communication</p>	G4-EC 1	38-39
Relations avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société (NB: parties prenantes)			
Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	<p>Descriptif : liste des actions auprès des clients et des actionnaires</p> <p>Modalités de collecte : année 2013</p> <p>Source : service marketing et actionnariat</p> <p>Circuit de validation : service marketing et actionnariat > Direction Générale</p>	G4-SO 1	16 et 32 à 34

<i>Grenelle 2 article 225</i>		<i>GRI 3.1.</i>	<i>Page</i>
Actions de partenariat ou de mécénat	<p>Descriptif : liste et montant global des participations dans le cadre de sponsoring, mécénat et partenariat</p> <p>Modalités de collecte : articles de communication sur le sujet</p> <p>Source : services communication et comptable</p> <p>Circuit de validation : services communication et comptable > Direction Générale</p> <p>Références documentaires : tableau excel, journaux internes, tous supports de communication</p>	G4-SO 6	36 à 38
Résultat des enquêtes de satisfaction clients	<p>Descriptif : présentation des enquêtes satisfaction réalisées</p> <p>Modalités de collecte : appels téléphoniques</p> <p>Source et circuit de validation : service marketing</p>	G4-PR 5	34

Sous traitance et fournisseurs

Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	<p>Descriptif : la part de fournisseurs régionaux, nationaux, européens et internationaux</p> <p>Modalités de collecte : données 2012 et 2013</p> <p>Source : services achats négoce et bricolage</p> <p>Spécificités : pour le service achat négoce, le calcul du nombre de fournisseurs a été réalisé à partir des fournisseurs qui ont un contrat de BFA soit les 20/80 du référencement actuel</p> <p>Retour d'un questionnaire auprès des fournisseurs pour savoir s'ils respectent les règles de l'OIT.</p> <p>Circuit de validation : services achats > Direction Générale</p> <p>Références documentaires : tableau excel</p>	G4-HR 10 & G4-HR 11	34
Importance de la sous-traitance et prise en compte de la RSE dans les relations avec les fournisseurs et sous-traitants	<p>Descriptif : les cas de recours à la sous-traitance</p> <p>Modalités de collecte : informations pour l'année 2013</p> <p>Source : services techniques, pôle matériel, plateforme logistique</p> <p>Spécificités : la sous-traitance reste limitée</p> <p>Circuit de validation : services techniques, pôle matériel, plateforme logistique > responsable juridique</p> <p>Références documentaires : contrats de sous-traitance</p>	G4-LA 14	36

Loyauté des pratiques

Actions engagées pour prévenir toute forme de corruption	<p>Descriptif : liste des actions engagées pour prévenir toutes formes de corruption</p> <p>Modalités de collecte : actions en cours sur l'année 2013</p> <p>Source : services trésorerie et audit interne</p> <p>Spécificités : il existe des règles déontologiques et des contrôles réguliers décentralisés au sein des régions</p> <p>Circuit de validation : services trésorerie et audit interne > Direction Générale</p>	G4-SO 4	16
Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	<p>Descriptif : volume et ratio des produits référencés respectueux de l'environnement, améliorant la performance énergétique d'un bâtiment</p> <p>Modalités de collecte : année 2013</p> <p>Source : services achats négoce et bricolage</p> <p>Spécificités : il n'est pas possible de qualifier le ratio références de produits ou matériaux dans ces domaines sur l'ensemble des plans de vente et chiffre d'affaires, pour l'activité négoce.</p> <p>Circuit de validation : services achats > Direction Générale</p> <p>Références documentaires : tableau excel</p>	G4-PR 1	35
Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	<p>Exclusion : le rayon d'action et d'engagement du Groupe se limite au territoire français où les droits de l'homme sont respectés</p>	G4-HR 9 & G4-HR 10	-

A la demande de la société SAMSE, SGS ICS a procédé à la vérification des informations figurant dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 en vertu du décret n°2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale, portant sur l'application de l'article 225 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 et de l'article 12 de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 qui ont modifié l'article L. 225-102-1 du code de commerce et de l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission.

Il appartient au Directoire d'établir un rapport sur la gestion de la société comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales, de définir le ou les référentiels utilisés s'il y a lieu pour l'établissement des données quantitatives ou qualitatives et d'en assurer la mise à disposition.

La responsabilité de SGS ICS consiste à attester de la présence dans le rapport de gestion de toutes les informations prévues à l'article R.225-105-1, à exprimer un avis motivé portant, d'une part sur la sincérité des informations et, d'autre part, sur les explications données par la société sur l'absence de certaines informations, à indiquer les diligences mises en œuvre pour accomplir notre mission de vérification.

NATURE ET PORTÉE DE LA VERIFICATION

La mission de SGS ICS a consisté à :

- Prendre connaissance de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société, et de ses engagements sociétaux, et le cas échéant des actions ou programmes qui en découlent.
- Comparer la liste des informations mentionnées dans le rapport de gestion 2013 de la société avec la liste prévue à l'article R.225-105-1 et signaler, le cas échéant, les informations omises et non assorties des explications prévues au troisième alinéa de l'article R.225-105.
- Vérifier la mise en place par la société d'un processus de collecte visant à l'exhaustivité et la cohérence des informations mentionnées dans le rapport de gestion et d'identifier les irrégularités.

SGS ICS a conduit sa mission auprès de la société SAMSE incluant ses filiales et sociétés sous contrôle sur un périmètre géographique national, la société SAMSE établissant des comptes consolidés.

SGS ICS constate que la société SAMSE se conforme volontairement au référentiel GRI G4 pour les définitions des indicateurs utilisés en matière sociale et environnementale et l'a pris en considération dans sa mission de vérification.

DILIGENCES

SGS ICS a conduit sa mission du 28 janvier au 17 mars 2014 en menant des entretiens auprès des personnes concernées par la collecte, la validation et la publication des données quantitatives et informations qualitatives auprès de la Holding et de plusieurs de ses filiales en France (SAMSE, DORAS, LA BOITE A OUTILS, M+ MATERIAUX) et sur les sites de Brézins (plateforme logistique), St Savin (Négoce SAMSE) et Dijon (Négoce DORAS) représentant 48% des effectifs.

- SGS ICS a revu la fiabilité du référentiel interne, des procédures de contrôle interne et des systèmes d'agrégation des données et des informations, sur chacun des sites.
- Pour les données chiffrées, nous avons procédé sur chacun des sites par sondage, vérification des formules de calcul et rapprochement des données avec les pièces justificatives sur quinze indicateurs sélectionnés au regard de leur pertinence (conformité à la loi et prise en compte du secteur d'activité), leur fiabilité, leur neutralité et leur exhaustivité. Des contrôles aléatoires ont été réalisés sur les données quantitatives et qualitatives en phase finale de consolidation.
- Deux auditeurs ont été affectés à cette mission de vérification sous la direction d'un vérificateur principal.

- Outre les interviews et réunions auprès des équipes des filiales et sites impliqués dans le processus de collecte, de validation et de publication des données et des informations, 12 entretiens ont été menés auprès de la Direction Générale, de la Direction des Ressources Humaines, de la Direction Marketing, de la Direction Administrative et Financière, de la Direction Bois, de la Direction des Achats, de la DSI, de la Sécurité et du Reporting.

DECLARATION D'INDEPENDANCE ET DE COMPETENCE

SGS est le leader mondial de l'inspection du contrôle, de l'analyse et de la certification. Reconnu comme la référence en termes de qualité et d'intégrité, SGS emploie plus de 80000 collaborateurs, et exploite un réseau de plus de 1 500 bureaux et laboratoires à travers le monde.

SGS ICS est la filiale française détenue à 100% par le Groupe SGS. SGS ICS déclare que sa mission et son avis ont été élaborés en toute indépendance et impartialité vis-à-vis de la société SAMSE et que les travaux menés ont été conduits en adéquation avec le code d'éthique du Groupe SGS et conformément aux bonnes pratiques professionnelles d'un organisme tiers indépendant.

Les vérificateurs sont habilités et mandatés sur chaque mission sur la base de leurs connaissances, expériences et qualifications.

ATTESTATION ET AVIS MOTIVE

Sur la base de l'exposé des orientations en matière de développement durable de la société SAMSE, des conséquences sociales et environnementales liées à ses activités, de ses engagements sociétaux et des diligences mises en œuvre,

- nous attestons de la présence des informations mentionnées dans le rapport de gestion 2013 de la société SAMSE conformément à la liste prévue à l'article R.225-105-1 et que les exceptions ont été dûment motivées.
- nous déclarons n'avoir pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité des informations mentionnées dans le rapport de gestion 2013.

OBSERVATIONS

- SAMSE s'est doté d'un nouveau système d'information RH et a développé un logiciel dédié au Bilan Carbone, afin d'améliorer la collecte des informations qualitatives et données quantitatives et a tenu compte des observations formulées lors de la précédente vérification. L'objectif a été globalement atteint. Il conviendrait toutefois d'intégrer des contrôles bloquants pour les données environnementales afin d'améliorer la qualité de certaines données.
- La structure du rapport extra financier épouse le contenu de la charte RSE du Groupe et facilite l'appréciation de sa mise en œuvre. L'intégration d'indicateurs clés de performance pourrait être envisagée.
- SAMSE poursuit ses efforts sur la thématique sécurité comme en atteste les nombreuses initiatives mises en œuvre en 2013 et qui se poursuivront au cours de l'année 2014. Reste à fiabiliser les indicateurs quantitatifs sur l'ensemble des filiales.

Fait à Arcueil, le 18 mars 2014

SGS ICS France

29 avenue Aristide Briand

F- 94111 ARCUEIL Cedex

Téléphone + 33 (0) 1 41 24 88 56

Fax + 33 (0) 1 41 24 71 29

www.sgs.com

Le Directeur Technique d'Inspection

Moncef BOURKAIB



ACCREDITATION
N°3-1086
PORTEE
DISPONIBLE SUR
www.cofrac.fr

1.10 Informations sur le capital

1.10.1 Conditions

Les modifications du capital et des droits respectifs des actions sont effectuées conformément aux prescriptions légales.

nominal chacune, totalement libérées. Le nombre de droits de vote attachés aux 3 458 084 actions composant le capital social au 31 décembre 2013 est de 6 232 356.

1.10.2 Montant du capital et droits de vote

Le capital social est de 3 458 084 € au 31 décembre 2013, divisé en 3 458 084 actions de 1 € de

1.10.3 Capital potentiel

Il n'existe aucun instrument financier pouvant engendrer la création d'actions nouvelles à la date de rédaction du Document de Référence.

1.10.4 Evolution du capital sur les cinq dernières années

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions		Augmentation de capital	Capital après opération
		Emises	Total		
31.12.2009	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2003	53 741	3 442 087	53 741 €	3 442 087 €
25.08.2010	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2003	15 997	3 458 084	15 997 €	3 458 084 €

1.10.5 Evolution de la détention du capital au cours des trois derniers exercices

	2 013				2012		2011	
	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote	% du capital	% Droits de vote	% du capital	% Droits de vote
<u>Nominatifs :</u>								
- DUMONT INVESTISSEMENT	1 743 329	50,41	3 486 158	55,93	50,41	55,86	50,40	56,24
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	730 640	21,13	1 461 280	23,45	21,13	23,43	21,13	23,58
- CM-CIC INVESTISSEMENT	182 725	5,28	365 450	5,86	5,28	5,86	5,28	5,18
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	99 292	2,87	198 584	3,19	2,87	3,18	2,87	3,21
- DIVERS	135 230	3,91	258 573	4,15	4,02	4,15	3,91	4,17
Sous-total	2 891 216	83,60	5 770 045	92,58	83,71	92,48	83,59	92,38
<u>Porteurs :</u>								
- FCP CENTIFOLIA	148 000	4,28	148 000	2,37	4,28	2,37	4,28	2,38
- FCP STOCK PICKING FRANCE	60 970	1,76	60 970	0,98	1,87	1,04	1,78	0,99
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	5 500	0,16	5 500	0,09	0,16	0,09	0,16	0,09
- AUTO-DETENTION	104 557	3,02	0	0,00	2,72	0,00	2,74	0,00
- DIVERS	247 841	7,18	247 841	3,98	7,26	4,02	7,45	4,16
Sous-total	566 868	16,40	462 311	7,42	16,29	7,52	16,41	7,62
Total	3 458 084	100,00	6 232 356	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

1.10.6 Détention du capital social et droits de vote au 31 décembre 2013

	2 013					
	Actions détenues	% du capital	Droits de vote théoriques	% Droits de vote théoriques	Droits de vote exerçables en AG	% Droits de vote exerçables en AG
Nominatifs :						
- DUMONT INVESTISSEMENT	1 743 329	50,41	3 486 158	55,01	3 486 158	55,93
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	730 640	21,13	1 461 280	23,06	1 461 280	23,45
- CM-CIC INVESTISSEMENT	182 725	5,28	365 450	5,77	365 450	5,86
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	99 292	2,87	198 584	3,13	198 584	3,19
- DIVERS	135 230	3,91	258 573	4,08	258 573	4,15
Sous-total	2 891 216	83,60	5 770 045	91,05	5 770 045	92,58
Porteurs :						
- FCP CENTIFOLIA	148 000	4,28	148 000	2,34	148 000	2,37
- FCP STOCK PICKING FRANCE	60 970	1,76	60 970	0,96	60 970	0,98
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	5 500	0,16	5 500	0,09	5 500	0,09
- AUTO-DETENTION	104 557	3,02	104 557	1,65	0	0,00
- DIVERS	247 841	7,18	247 841	3,91	247 841	3,98
Sous-total	566 868	16,40	566 868	8,95	462 311	7,42
Total	3 458 084	100,00	6 336 913	100,00	6 232 356	100,00

La société, peut dans les conditions réglementaires, demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom ou la dénomination sociale, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres Assemblées d'actionnaires, ainsi que le nombre de titres détenu par chacun d'eux.

A la demande de la société, l'enquête TPI du 31 décembre 2013 a permis de recenser 785 actionnaires. Le nombre total des droits de vote existant est de 6 232 356.

SAMSE est contrôlée par DUMONT INVESTISSEMENT, société Holding créée à l'occasion du R.E.S. (Rachat de l'Entreprise par les Salariés) en 1988.

Les principaux actionnaires de DUMONT INVESTISSEMENT sont les suivants :

- | | | | |
|--|------------------------------|--|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> Salariés + FCPE | 834 711 actions soit 49,44 % | <input type="checkbox"/> Famille Doras | 100 057 actions soit 5,93 % |
| <input type="checkbox"/> Famille Joppé | 370 796 actions soit 21,96 % | <input type="checkbox"/> Sté Redwood Développement | 97 094 actions soit 5,75 % |
| <input type="checkbox"/> Famille Bériot | 104 439 actions soit 6,19 % | <input type="checkbox"/> Ets René de Veyle | 99 497 actions soit 5,89 % |
| | | <input type="checkbox"/> Divers | 76 948 actions soit 4,55 % |

Bien que la société soit contrôlée, l'organisation et le mode de fonctionnement des organes de Direction, d'Administration et des Comités contribuent à l'exercice d'un contrôle équilibré et à la gestion des conflits d'intérêts. En effet :

- le Comité d'Audit, instance collégiale qui se prononce sur des problématiques comptables, est présidé par une personne non actionnaire majoritaire,
- la règle au sein de la société est de nommer un membre indépendant au Conseil de Surveillance et au sein des Comités spécialisés,
- les fonctions de Direction et d'Administration ont été dissociées entre le Directoire et le Conseil de Surveillance.

Déclarations de franchissement de seuil

Le 7 mai 2013, CRH FRANCE DISTRIBUTION a déclaré avoir franchi en hausse, le seuil de 20 % des droits de vote de SAMSE, par suite d'une attribution de droits de vote double.

Actionnariat salarié

SAMSE développe l'actionnariat salarié depuis de nombreuses années.

Les salariés ou anciens salariés ont acquis, au titre de la participation des salariés, antérieurement au 31 décembre 1987, 27 660 actions SAMSE représentant 0,80 % des 3 458 084 actions composant le capital social au 31 décembre 2013 (les salariés sont principalement actionnaires de la Holding DUMONT INVESTISSEMENT).

1.10.7 Autorisations financières

Les autorisations financières ci-dessous sont consenties par l'Assemblée Générale des actionnaires au bénéfice du Directoire.

Assemblée générale	Résolution	Nature	Durée de l'autorisation et expiration	Plafond du montant nominal maximum
17/05/2011	7ème	Attribution d'actions gratuites	38 mois 17 juillet 2014	0,29 % du capital
29/04/2013	5ème	Achat par la société de ses propres actions	18 mois 28 octobre 2014	10 % du capital
29/04/2013	6ème	Réduction du capital par annulation d'actions	18 mois 28 octobre 2014	10 % du capital

Seule l'autorisation consentie à la société, d'acheter ses propres actions a été utilisée par le Directoire au cours de l'exercice.

1.10.8 Titres existants donnant accès au capital

Il n'existe aucun titre donnant accès au capital à la date de rédaction du Document de Référence.

1.10.9 Rachat d'actions

L'Assemblée Générale du 29 avril 2013 a renouvelé les autorisations données à la société de procéder à des rachats d'actions.

Dans le cadre de ces autorisations, la société a maintenu son contrat de liquidité.

En 2013, la société a acquis 12 868 actions, au cours moyen de 64,83 € via son programme de rachat d'actions et 25 482 titres au cours moyen de 66,17 € via son contrat de liquidité ; par ailleurs, au travers de ce même contrat de liquidité, elle a procédé à la vente de 27 889 titres au cours moyen de 69,84 €.

A la clôture de l'exercice, son portefeuille de titres était ainsi constitué de 104 557 actions propres, dont 1 999 acquises au titre du contrat de liquidité (solde) et représentant 3,02 % du capital social.

La valeur comptable de ce portefeuille s'établissait à 5 770 323,50 € et sa valeur de marché était de 8 364 560,00 €. Le montant des frais de négociation pour les achats effectués sur l'année 2013 s'élevait à 3 346,57 €.

L'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 se prononcera aux fins d'autoriser le Directoire, pendant une période de dix-huit mois, à acheter des actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce par le biais de la quinzième résolution.

Le descriptif de programme de rachat qui sera soumis à ladite Assemblée Générale est détaillé ci-après.

• Nombre de titres et part du capital détenus par la société

Au 31 décembre 2013, le capital de SAMSE était composé de 3 458 084 actions de même catégorie de 1 € de valeur nominale.

A cette date, la société détenait 104 557 actions propres, soit 3,02 % du capital.

• Objectifs du programme de rachat d'actions

Dans le cadre du programme de rachat d'actions, les achats seront effectués en vue de :

- l'animation du marché du titre au travers d'un contrat de liquidité établi conformément à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la cession ou l'attribution d'actions aux salariés du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment en cas d'exercice d'options d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions existantes, ou par cession et/ou abondement dans le cadre d'une opération réservée aux salariés,
- la remise d'actions à l'exercice de droits attachés à des titres donnant accès au capital de la société,
- la conservation des actions en vue de leur remise ultérieure (à titre d'échange ou de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou par l'Autorité des Marchés Financiers,
- l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, sous réserve de l'autorisation de réduire le capital social donnée par l'Assemblée Générale.

• Part maximale du capital que la société se propose d'acquérir

La part maximale du capital dont le rachat est soumis à autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires est de 10 % du nombre total d'actions composant le capital, étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 104 557 (soit 3,02 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 241 251 actions (soit 6,98 % du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.

• Prix maximal d'achat et montant maximal des fonds pouvant être engagés

Le prix maximal d'achat serait de 130 € par action.

A titre indicatif, compte tenu des 3 458 084 actions composant le capital social au 31 décembre 2013, le rachat ne pourrait porter que sur 241 251 actions, ce qui représenterait un investissement théorique maximal de 31 362 630 €.

• Modalités de rachat

Les actions pourront être achetées à tout moment, dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière, par tous moyens, et par des interventions sur le marché.

• Durée du programme

Le présent programme pourra être mis en œuvre pendant une période de dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée Générale du 6 mai 2014, soit jusqu'au 5 novembre 2015.

**Opérations effectuées dans le cadre du programme autorisé et renouvelé par l'Assemblée Générale
du 29 avril 2013**

Situation au 31 décembre 2013

Pourcentage du capital auto-détenu de manière directe ou indirecte	3,02
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0,00
Nombre de titres détenus en portefeuille	104 557
Valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2013 (en €)	8 364 560,00
Valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2013 (en €)	5 770 323,50

1.10.10 Nantissement sur les actions de la société et sur celles détenues par SAMSE

Aucun titre SAMSE n'est nanti.

SAMSE n'a consenti aucun nantissement sur les titres de ses filiales.

1.10.11 Titres non représentatifs de capital

SAMSE n'a émis ni part de fondateurs ni certificat de droits de vote.

1.10.12 Pacte d'actionnaires

Il n'existe aucun pacte entre actionnaires, aucune convention entre actionnaires.

1.11 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 64 280 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison des dites dépenses et charges, s'élève à 21 426 €.

1.12 Sanctions pour pratiques anticoncurrentielles

En application des dispositions de l'article L 464-2, I, al. 5 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a fait l'objet d'aucune injonction ou sanction pécuniaire pour des pratiques anticoncurrentielles prononcées par l'Autorité de la concurrence.

1.13 Frais de recherche et de développement

Notre société n'a consacré aucun frais en matière de recherche et de développement sur l'exercice 2013.

1.14 Perspectives 2014

Le Groupe aborde l'année 2014 de manière sereine, tout en étant prudent, compte tenu du contexte économique.

Il poursuivra son développement sur ses deux métiers de base (négoce de matériaux et bricolage) tout en préservant sa structure financière.

1.15 Observations du Comité d'Entreprise

Conformément à l'article L 2323-7 du Code du travail, tous les documents ont été soumis aux membres du Comité d'Entreprise qui n'ont formulé aucune observation.